



L'Opinion

Mercredi 26 Juin 2019 / 22 Chaoual 1440
• Numéro : 18917 • Prix : 4,00 Dh • www.lopinion.ma

Directeur : Majdouline EL ATOUABI - Rédacteur en chef : Ahmed NAJI - Editorialiste : Jamal HAJJAM

Terrorisme
**Démantèlement d'une nouvelle
cellule terroriste dans la banlieue
de Marrakech** >> Page 3



Baccalauréat 2019 Taux de réussite élevé malgré une année académique agitée

Dimanche dernier, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé les résultats pour la session ordinaire de l'examen national unifié du baccalauréat de juin 2019, avec un taux de réussite de 65,55 %. Malgré une année scolaire marquée par un contexte de grève des professeurs contractuels et une période d'examen entachée de soupçons de triche, les résultats sont plutôt surprenants et laissent planer certaines interrogations.

L'année académique 2018-2019 n'a pas été un long fleuve tranquille aussi bien pour les professeurs, les élèves que pour le ministère de l'Éducation nationale. Entre les différentes grèves des professeurs contractuels et la perturbation du programme scolaire pour cause d'arrêt des cours, professeurs et élèves ont dû mettre les bouchées doubles pour combler le retard accumulé. Selon le ministère de



l'Éducation nationale, ce sont au total 212.169 candidats scolarisés de l'enseignement public et privé, qui ont été admis. Soit 65,55 % de taux de réussite, en hausse de 8,19 % par rapport à l'année 2018 (57,36%). C'est donc à une nette progression qu'on assiste, plutôt qu'à la déconfiture annoncée en raison de la multiplication des grèves. Qu'est-ce qui explique ce scénario inversé ?

Même si en pleine année scolaire, les professeurs contractuels ont dû sortir les crocs, menaçant de mener leur fronde jusqu'au bout en dépit du risque d'année blanche, aujourd'hui, ils revendiquent haut et fort que leur volonté était surtout de faire passer l'intérêt des élèves avant leurs revendications. « Les professeurs dans leur ensemble, et surtout ceux qui ont en charge les classes d'examen, dans toutes les régions du pays, ont montré leur sens des responsabilités et ont relevé et remporté le défi de terminer le programme scolaire », nous a ainsi déclaré Amouze Mustapha,

Lionel ATOKRÉ
>> Page 2

Conférence de Manama
**Participation allégée
du Maroc**



>> Page 3

Accord de pêche durable
Maroc-UE

**La Chambre des
Représentants adopte
le projet de loi**



>> Page 4

Délais de paiement entre
2017 et 2018

**Baisse de 14 jours pour
les Administrations
et 19 jours pour
les autorités locales**



>> Page 3

**12ème retraite
du Conseil de Paix
et de Sécurité de l'UA
à Skhirat**



>> Page 4

Eaux de baignade
**98%
conformes
aux normes
de qualité
microbiologique**

Le taux de conformité des eaux de baignade des plages marocaines aux normes de qualité microbiologique a atteint 98,43%, selon le rapport national sur la surveillance de la qualité des eaux de baignade des plages du Royaume (édition 2019), dont les résultats ont été présentés lundi à Rabat. Le rapport, présenté lors d'une conférence de presse organisée par le Secrétariat d'État chargé du Développement durable, indique que sur les 451 stations de prélèvements, 445 ont fait l'objet d'un nombre suffisant de prélèvements pour le classement, dont 438 (soit 98,43%) ont été déclarées de qualité microbiologique conforme aux exigences des normes, contre 7 stations (soit 1,57%) déclarées non conformes pour la baignade.

Ce rapport fait état de la qualité de la plupart des stations qui se répartissent sur 169 plages, à l'exception de certains sites, notant qu'au total, 123 profils des eaux de baignade ont été réalisés depuis 2013, dont 7 profils ont fait l'objet d'une actualisation en 2018 selon les exigences de la Norme NM 03.7.199. Le rapport a, en outre, recommandé le renforcement des plages en infrastructures sanitaires (blocs sanitaires, douches, poubelles), tout en tenant compte de l'étendue de la zone de baignade et du taux de fréquentation des estivants, et en outils de prévention et de lutte contre les sources de pollution,

>> Page 2

Saâdeddine El Othmani et les Marocains du monde

L'implication politique des MRE renvoyée aux calendes grecques

Dans le cadre de la séance plénière mensuelle du parlement, le chef de l'Exécutif a présenté lundi 24 juin les grands traits de la politique gouvernementale concernant les Marocains Résidant à l'Étranger (MRE). Principal point d'achoppement de cette séance, la question de la participation des marocains du monde à la vie politique a suscité un débat houleux au sein de la chambre des représentants. Autant que celles relatives à la réorganisation du Conseil de la communauté marocaine de l'étranger et la nature des prestations fournies par les différents consulats marocains à travers le monde. Ces problématiques de grande impor-



tance aux yeux de l'assistance ont toutefois été reléguées au second plan dans les réponses du chef du gouvernement qui a donné la priorité dans sa présentation à des thématiques d'ordre idéologique, telles que la préservation de l'identité des ressortissants marocains à l'étranger et le maintien des liens avec la mère patrie, notamment pour les générations montantes. Dans ce sillage, il a mis l'accent sur des partenariats établis en France, en Italie ou en Belgique pour l'apprentissage des langues officielles du Maroc, en l'occurrence l'arabe et l'amazighe. M. El Othmani a ainsi révélé

Samir ZERRADI
>> Page 3

Maroc-Mauritanie

Nouvelle ère, nouvelles relations ?

**Le changement à la tête de la
pyramide du pouvoir mauritanien
apportera-t-il une évolution dans les
relations entre Nouakchott et Rabat ?
Assistera-t-on à une meilleure
position du voisin septentrional du
Maroc sur la question du Sahara
marocain ?**

Mohamed Ould El Ghazouani a été officiellement proclamé, dimanche dernier, Président de la république islamique de Mauritanie. Certes, des voix se sont élevées çà et là pour s'opposer aux résultats mais de manière assez gentille, juste pour réclamer

Ali BENADADA
>> Page 2



**Festival culturel international d'Assilah
Les pionniers des arts africains
à l'honneur**

La ville d'Assilah réserve, dans le cadre de son 41^e Festival culturel international, une place de choix aux artistes africains et à leurs œuvres, en leur dédiant toute une exposition sur le thème "L'art africain à Assilah de 1980 à 2018".

Ce rendez-vous culturel inédit est un concept nouveau de la Fondation du Forum d'Assilah, à travers lequel les organisateurs célèbrent la créativité africaine, tout en rendant, à leur façon, un vibrant hommage aux différents artistes africains qui ont marqué de leurs pincesaux l'histoire du Festival d'Assilah depuis les années 80, ponc-



tuée de la visite historique à Assilah en 1982 du grand poète et ex-président sénégalais, feu Léopold Sédar Senghor. Ce rendez-vous culturel, organisé à la grande enceinte de la galerie du Centre Hassan II des rencontres internationales, se tient >> Page 4

Baccalauréat 2019

Taux de réussite élevé malgré une année académique agitée

»»» membre de la Coordination nationale des professeurs contractuels.

2018-2019, une année académique sur le fil du rasoir

Si l'on remonte au mois de mars 2019, la situation était plus que tendue et laissait envisager une fin tragique pour les élèves, victimes collatérales du conflit larvé entre le ministère de l'Éducation et les professeurs contractuels. Le mouvement de contestation, débuté en février, a connu, à partir des mois de mars et d'avril, des heures chaudes. La crise vivra son point culminant avec la multiplication des heurts avec les forces de l'ordre dans les rues et avenues de Rabat. Du côté du ministère, les choses étaient claires depuis le départ. Il n'a jamais été question d'année blanche, ni de concessions. Au lieu de cela, le département d'Amzazi campera mordicus sur ses positions pourtant contestables. Et si ce n'était l'intermédiation fructueuse des élus de l'Istiqlal, la crise aurait pu basculer dans des scénarios encore plus cauchemardesques. L'organisation des examens dans cette atmosphère au parfum de soufre, relevait donc presque de l'exploit.

Pour pallier à l'absence des professeurs grévistes, le ministère avait choisi de traiter avec des professeurs «pigistes», issus aussi bien des effectifs des retraités de l'enseignement public que de volontaires de la société civile et des collectivités territoriales. Au regard du bilan dressé à la fin de cette année académique, le fait d'avoir évité une



année blanche, prêtait certes à la satisfaction. Encore fallait-il que les résultats suivent. Ce qui fut le cas avec la récente proclamation des résultats des examens du baccalauréat, marqués par un taux de réussite étonnement supérieur à celui de l'année précédente. Sur les réseaux sociaux et parmi certains cercles des enseignants grévistes, le scepticisme prime. Et d'aucuns s'interrogent avec force circonspection sur les secrets de ce succès inattendu.

La réponse réside sans doute dans les efforts déployés par le ministère de l'Éducation nationale en vue de préserver cette catégorie d'élèves, en l'occurrence les bacheliers, des effets et aléas de la crise vécue par l'enseignement public cette année. Séances de rattrapage et mobilisation de professeurs externes en vue de réduire au maximum les périodes d'interruption de scolarité, sont entre autres mesures ayant été engagées pour éviter un taux record

d'échec. Mais qu'en est-il des autres catégories de lycéens et de collégiens qui ont suivi un cursus saccadé, marqué par une perturbation permanente et plusieurs semaines d'arrêt de scolarité? Ce sont les futurs bacheliers et leurs résultats durant l'année prochaine qui nous renseigneront certainement plus sur les effets de la crise de l'enseignement public durant l'année 2019.

Lionel ATOKRÉ

Eaux de baignade

98% conformes aux normes de qualité microbiologique



»»» ainsi que de mettre en œuvre les mesures de gestion et d'actions proposées par les profils des eaux de baignade et de renforcer davantage les actions de sensibilisation pour inciter les usagers des plages à adopter des éco-gestes et à agir au quotidien pour la propreté des zones de baignade.

S'exprimant à cette occasion, le secrétaire d'État chargée du Développement durable, Nezha El Ouafi a indiqué que ce rapport est le fruit des efforts déployés par son département pour couvrir toute la côte marocaine, à travers la surveillance environnementale des eaux côtières, dans le cadre du Programme national de surveillance de la qualité des eaux de baignade.

Conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi sur le littoral, qui prévoit un contrôle régulier par l'administration

chargée de l'environnement, ainsi que la classification des plages en fonction de la qualité des eaux de baignade, le Secrétariat d'État chargé du Développement durable s'est engagé à poursuivre l'exécution de ce programme, sachant que durant la période 2002-2016, il a été mené conjointement avec les départements chargés de l'environnement et de l'équipement, a-t-elle précisé.

Cette année, le Secrétariat d'État chargé du Développement durable a intégré, dans ce programme, la surveillance de la qualité du sable de certaines plages et, en particulier, la caractérisation des polluants et des déchets marins, qui constituent désormais une menace majeure pour le milieu marin et les côtes en général, en raison de la pression exercée sur le sable côtier par les activités humaines et économiques, a-t-elle fait

savoir.

Les déchets marins, en particulier le plastique, constituent l'un des enjeux à surmonter, sachant qu'environ 70 à 80% des déchets qui se trouvent dans le milieu marin sont d'origine tellurique et le reste provient des activités marines, a-t-elle relevé.

Au titre de 2018, ce programme a concerné la surveillance du sable de 45 plages, réparties sur les 9 régions côtières, dont 20 sur la façade méditerranéenne et 25 sur la façade atlantique, a-t-elle expliqué, ajoutant qu'il concerne la typologie des déchets marins et l'évaluation de la pollution chimique et mycologique.

En relation avec cette problématique des déchets marins, deux conventions de partenariat ont été conclues avec deux associations afin de réaliser deux

projets pilotes, le premier concerne la sensibilisation des acteurs locaux et du grand public sur la problématique des déchets marins et la caractérisation et l'identification des déchets marins au niveau de 4 plages situées sur les côtes méditerranéennes et le second porte sur la pêche aux déchets au fond marin, a-t-elle dit.

Le rapport national sur la surveillance de la qualité des eaux de baignade des plages du Royaume constitue un outil d'information du citoyen et des promoteurs touristiques sur la qualité des eaux de baignade. Sa publication constitue aussi une occasion pour évaluer les efforts consentis par tous les acteurs concernés et mettre en exergue l'intérêt dont jouissent les plages du Royaume, afin de les élever au niveau des standards internationaux.

SM le Roi félicite M. Abdeljalil Lahjomri, lauréat du Grand Prix de la Francophonie 2019



SM le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, M. Abdeljalil Lahjomri, qui a remporté le Grand Prix de la Francophonie 2019, décerné par l'Académie Française.

Dans ce message, le Souverain exprime à M. Lahjomri ses chaleureuses félicitations suite à cette distinction scientifique internationale méritée. Sa Majesté le Roi souligne que l'attribution de ce prestigieux Prix à M. Lahjomri constitue une reconnaissance par cette institution française authen-

tique des œuvres et recherches de grande valeur qu'il a accomplies, ainsi que de ses efforts reconnus à la tête de l'Académie du Royaume du Maroc visant à consacrer les valeurs de dialogue, de rapprochement et d'entente entre les cultures et les civilisations.

Cette distinction reflète également la grande estime dont jouissent le génie marocain et les compétences scientifiques du Royaume au niveau international, affirme le Souverain, implorant le Très-Haut d'accorder davantage de réussite et de succès à M. Lahjomri dans son parcours scientifique singulier.

Maroc-Mauritanie

Nouvelle ère, nouvelles relations ?

»»» un second tour pour sauver la face. Mais les faits et les chiffres sont là. Ould El Ghazouani a été élu au 1er tour avec plus de 50 % des suffrages.

Le Roi Mohammed VI a été l'un des premiers chefs d'État à féliciter Ould El Ghazouani pour son élection. Dans son message de félicitations, le Souverain marocain lui a exprimé sa ferme détermination à œuvrer de concert pour donner une forte impulsion aux relations de coopération fructueuse unissant le Maroc et la Mauritanie et renforcer les moyens de tirer le meilleur des opportunités et des potentialités dont disposent les deux pays. Et de rappeler les «liens de fraternité, de solidarité et d'estime mutuelle liant les deux peuples voisins à même de réaliser la complémentarité, le rapprochement et l'intégration auxquels ils aspirent en vue de relever les différents défis communs». Des liens qui ont été exposés avec panache lors du récent mousslem de Tan-Tan où la Mauritanie était l'invité d'honneur et lors duquel les tentes marocaines et mauritaniennes se côtoyaient pour illustrer la richesse et la communauté du patrimoine culturel maroco-mauritanien.

Pour revenir à l'élection de Ould El Ghazouani, ce général pas tout à fait à la retraite passe pour être un fin connaisseur du Maroc où il a suivi sa formation militaire au sein de l'académie militaire de Meknès. Et d'aucuns voient dans son élection à la tête de la magistrature suprême de la Mauritanie l'occasion d'assister à un développement souhaitable des relations entre Rabat et Nouakchott. Pour le chercheur et politologue mauritanien El Hafed Ould El Ghabed, les relations avec le Maroc sont en effet considérées comme vitales et stratégiques pour la Mauritanie et s'attendent à voir le fraîchement élu président mauritanien développer davantage ces relations et leur ouvrir ainsi un nouvel horizon.

Et s'il passe pour être le dauphin du président sortant Mohamed Ould Abdelaziz et le candidat du consensus parmi les cercles du pouvoir mauritanien, Ould El Ghazouani fait également figure d'homme d'action résolu à marquer de sa propre empreinte son mandat présidentiel, ne serait-ce que légèrement. Car le politologue mauritanien rappelle, sur le site Yabiladi.com, que Ould El Ghazouani président ne diffèrera pas beaucoup du président sortant Ould Abdel Aziz, tant il devrait maintenir une grosse part des réflexes du système actuel en Mauritanie.

Sur la question du Sahara marocain,



certain observateurs pensent qu'El Ghazouani, de par sa descendance maraboutique dont la famille spirituelle penche pour un approfondissement de ses relations avec les communautés culturelles et soufies du royaume, serait peu enclin à contracter des relations spéciales avec le Polisario. Surtout quand on sait que son prédécesseur avait, à quelque mois de l'expiration de son mandat, jeté un pavé dans la mare en déclarant que ni l'Occident, ni les USA, ni l'Europe ne veulent d'un Etat séparant géographiquement le Maroc de la Mauritanie.

Persévérant dans cette même lignée, Ould El Ghazouani s'est récemment illustré en déclarant, en marge de sa campagne électorale sur les rives du fleuve Sénégal, sa stricte opposition à l'octroi de la nationalité mauritanienne aux sahraouis des camps de Tindouf et d'ailleurs. Ce qui n'a pas manqué de lui attirer l'ire de Brahim Ghali et ses sbires.

Il n'empêche, n'allons surtout pas conclure qu'une telle posture soit totalement incompatible avec la perpétuation des relations de la Mauritanie avec le Polisario. Bien au contraire, car, en parfait funambule, le voisin du Sud, à travers les différents présidents qui se sont succédé à sa tête, a toujours veillé à ménager le chou et la chèvre lorsqu'il s'agit de la question épineuse du Sahara marocain. Soufflant tantôt le chaud, tantôt le froid, à l'égard des parties principales à ce conflit artificiel, en l'occurrence le Maroc et l'Algérie, la Mauritanie joue le temps dans «l'attente de la résolution de ce dossier au niveau des Nations Unies», comme le souligne le directeur du Centre maghrébin d'études stratégiques et professeur de sciences politiques en Mauritanie, Didi Ould Salek. Pour ce dernier, le fait de « recevoir des responsables sahraouis (du Polisario) n'est pas un indice d'une amélioration de ces relations, mais plutôt de l'intérêt de la Mauritanie pour ce qui se passe dans la région», conclut-il.

Ali BENADADA

Saâdeddine El Othmani et les Marocains du monde

L'implication politique des MRE renvoyée aux calendes grecques



» que 524 enseignants ont été mis à la disposition d'écoles spécialisées et des associations actives dans ces trois pays qui ont également bénéficié de la distribution de plus de 500 mille manuels en faveur de 150 mille scolarisés. Effleurant à peine la question sensible de l'implication des MRE dans la vie politique, devenue une véritable arlésienne au fil des ans et des déceptions, le chef du gouvernement a botté en touche en affirmant que le traitement de cette question sera plus opportun lors de l'examen du projet de loi sur le code électoral.

"Nous aurons l'occasion d'en parler en 2021, car ce dossier nécessite un dialogue élargi se basant sur la concertation et l'approche participative", a-t-il argumenté. Pour ce qui est du Conseil de la communauté marocaine de l'étranger, le chef de l'exécutif a annoncé un avant-projet de loi relatif à la révision de cette instance, qui relève de sa tutelle et qui est actuellement en suspens, dans l'attente des conclusions d'une étude en cours portant sur sa composition et son champ d'intervention.

Samir ZERRADI

Opération Marhaba 2019



Dans un registre proche, le chef du gouvernement a également abordé l'opération Marhaba 2019 d'accueil des MRE. Détaillant les différents dispositifs visant à assurer un déplacement réussi des marocains, il a évoqué la mobilisation de 1100 personnes dont près de 300 chargées du volet médical. El Othmani a ensuite précisé que l'opération de transit s'effectue cette année principalement à travers quatre ports: Tanger Med, Tanger-Ville, Nador et Al Hoceïma; et 20 aéroports en vue d'accueillir 2,6 millions marocains et 780 mille véhicules dans l'intervalle de deux mois et demi, ce qui reflète que cette opération est unique en son genre au niveau mondial, du fait de son volume qui enregistre chaque année un nombre croissant de l'ordre de 70.000 à 80.000 marocains. Du coup, les actions entreprises tendent à répondre aux attentes des marocains et leur seuil des exigences qui s'accroît d'année en

année, touchant les aspects administratifs, culturels ou socio-économiques. Selon les prévisions, les flux de la phase entrée au Maroc sont estimés cette année à 3.000 véhicules et 10.000 passagers par jour, et ce jusqu'au 7 juillet. Cette cadence devrait s'accroître pour atteindre 5.000 véhicules et 18.000 passagers par jour entre le 8 et le 26 juillet. Les autorités compétentes indiquent aussi que le flux le plus élevé est attendu entre le 14 et le 21 juillet, ainsi qu'entre le 27 juillet et le 8 août, avec un transit quotidien dépassant les 5.000 véhicules. «Une baisse progressive suivra jusqu'à Aid al Adha. Pour ce qui est de la phase retour, les flux devraient rester faibles jusqu'à mi-août, avec une moyenne se situant en dessous des 5.000 véhicules par jour. C'est après Aid al Adha que le flux quotidien devrait atteindre le pic, et ce jusqu'au 2 septembre», prévoit le chef de l'exécutif.

MRE, des hommes et des devises



* Les Marocains du monde représentent environ 5 millions de personnes établies dans près de 100 pays, dont 85% vivent en Europe, 70% ont moins de 45 ans et 20% d'entre eux sont nés dans les pays de résidence. Leurs apports en devise atteignent les 60 milliards de dirhams et couvrent ainsi environ 7% du PIB national.

* La France compte à elle seule 1.250.000 MRE, dont 52% de femmes, alors que l'Espagne en compte 880.000, et la Belgique 700.000, dont 460.000 sont détenteurs de la nationalité belge.

* Pour l'édition "Marhaba 2019", 28 navires

et 11 lignes maritimes ont été mobilisés et deux axes essentiels renforcés. Il s'agit de l'axe Tanger Med-Algésiras avec 13 navires prévus pour effectuer 53 rotations par jour, soit une hausse de 8% par rapport à 2018, permettant d'offrir une capacité de plus de 47.000 passagers et près de 13.000 véhicules. Les estimations du département de tutelle pour cet axe dépassent les 11% pour les passagers et 13% pour les véhicules. Pour l'axe Nador-Almeria, ce sont 4 navires qui seront exploités et qui réaliseront 6,5 rotations par jour, soit une hausse de 30% par rapport à l'année écoulée.

Conférence de Manama

Participation allégée du Maroc

Au lendemain de la grande marche de Rabat mettant en garde contre toute participation marocaine à la conférence de Manama, le Maroc a finalement décidé de participer à ce sommet tant décrié et dont les travaux ont commencé hier. Consacré à la dimension économique de la proposition de l'administration Trump pour la résolution du conflit israélo-palestinien, baptisée «deal du siècle», cette conférence ne fait évidemment pas l'unanimité au sein de la rue arabe. Aussi et comme pour ménager le chou et la chèvre, la participation marocaine a été réduite au strict minimum avec la présence exclusive d'un haut cadre du Ministère des finances. Malgré le secret entourant l'identité de ce dernier, des rumeurs circulent selon lesquelles il s'agirait de Fouzi Lekjâa, Directeur du budget et néanmoins président de la Fédération royale marocaine de football (FRMF). Principal indice avancé pour étayer cette thèse, ce dernier a en effet pris part le 23 juin au Caire à une réunion d'urgence des ministres arabes des Finances



consacrée à la mise en œuvre d'un filet de sécurité financière pour la Palestine. En dépit des spéculations et le secret entourant cette participation du Maroc à l'atelier économique de Manama qui n'a été dévoilée qu'à la dernière heure, celle-ci était pressentie, compte tenu aussi bien des impératifs de la realpolitik qui imposent au Maroc de ménager

ses alliés américains et saoudiens, qu'en vertu de certains signaux précurseurs dont la récente visite à Rabat de l'envoyé spécial de Donald Trump, Jared Kushner. Cette participation s'inscrit également en droite lignée des nouvelles orientations stratégiques de la diplomatie marocaine, préconisant l'implication agissante en lieu et place de la stérile

politique de la chaise vide. Aussi, le Maroc en plus d'être faiblement représenté dans cette rencontre a insisté sur le fait que "cette participation se fait sur la base de sa position constante et inchangée, en faveur d'une solution de deux Etats [...] garantissant l'instauration d'un Etat palestinien indépendant, souverain et viable, dans les frontières du 4 juin 1967, ayant Jérusalem Est comme capitale".

En plus du Maroc, plusieurs autres pays arabes sont représentés à Manama. Dont bien évidemment l'Arabie saoudite qui y a dépêché son ministre de l'Économie, Mohammed al-Touejiri, les Emirats Arabes Unis qui sont représentés par une délégation, la Jordanie et l'Égypte. Comme pour se dédouaner de toutes éventuelles accusations de compromission et en vue de ménager leurs opinions publiques, l'ensemble des pays arabes participants ont tenu à exprimer leur attachement à la création d'un Etat Palestinien souverain et indépendant.

M. E.

Délais de paiement entre 2017 et 2018

Baisse de 14 jours pour les Administrations et 19 jours pour les autorités locales

Les délais de paiement ont baissé entre 2017 et 2018 de 14 jours pour les administrations et les Établissements et entreprises publics (EEP) et de 19 jours pour les collectivités locales, a affirmé, lundi à Rabat, le ministre de l'Économie et des Finances, Mohamed Benchaâboun.

C'est une "évolution satisfaisante" qui résulte des différentes actions menées dernièrement par le gouvernement conformément aux Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI contenues dans le discours royal du 20 août dernier, a souligné M. Benchaâboun lors de la deuxième réunion de l'Observatoire des délais des paiements (ODP). "Nous pouvons enregistrer avec beaucoup de satisfaction les progrès qui ont été réalisés et nous sommes convaincus qu'avec d'autres actions qui ont été décidées aujourd'hui notamment, il y aura une avancée importante s'agissant de l'amélioration des délais de paiement et de la fluidification de notre économie", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de cette réunion. M. Benchaâboun a fait savoir que deux annonces importantes ont été faites lors de cette réunion, la première concerne les intérêts moratoires avec la signature d'un arrêté fixant ces derniers au taux directeur actuellement à 5,25% et à partir du 1er janvier 2021 à 6,25% tout en gardant le même taux directeur, et la seconde relative à la diffusion d'une circulaire à l'ensemble des EEP dont l'objet est de rendre obligatoire la publication



des délais de paiement des EEP à partir d'octobre 2019 et de les rendre transparents pour tous.

"Nous allons progressivement vers un affichage des délais de paiement de l'ensemble des EEP, la finalité étant de les pousser progressivement vers une certaine normalité bénéfique à l'ensemble de l'économie nationale", a-t-il insisté, relevant que "nous comptons ainsi oeuvrer à renforcer la transparence qui est un levier essentiel pour la responsabilisation de toutes les parties concernées". S'agissant des actions prises par le gouvernement pour réduire les délais de paiement, M. Benchaâboun a cité notamment la circulaire qu'il a adressée en septembre dernier à l'ensemble des EEP pour les sensibiliser sur la question et pour mettre en place un système de suivi et de mesure des progrès réalisés dans ce sens, de même que la circulaire adressée à cet effet par le ministre de l'Intérieur

aux autorités locales.

Le ministre a ajouté à ce propos que depuis mai 2019, le dépôt électronique des factures est permis par la TGR, ce qui constitue une grande avancée dans la gestion de la commande publique, faisant état de la restructuration en profondeur des modèles de certains EEP dans le but de dégager les moyens leur permettant d'honorer leurs engagements sans peser lourdement sur les finances publiques, ainsi que de la mise en place de plateformes électroniques afin de fluidifier les échanges entre les donneurs d'ordre et les fournisseurs et prestataires de services.

Pour sa part, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Salaheddine Mezouar, a rappelé les messages forts contenus dans le discours royal incitant à l'exemplarité de l'Etat et d'une action vigoureuse en faveur de la réduction des délais de

paiement, une "problématique critique qui asphyxie l'ensemble du tissu économique national, et à l'origine des défaillances d'un nombre conséquent d'entreprises particulièrement les TPE".

Après avoir salué l'engagement et la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés pour régler la problématique des délais de paiement, M. Mezouar a présenté les actions de la CGEM pour la sensibilisation des acteurs du secteur privé à cette question qui représente aujourd'hui un élément d'appréciation de la qualité des entreprises. Il a également insisté sur la nécessité d'un code éthique aussi bien des entreprises publiques, des collectivités locales et territoriales que des entreprises privées.

M. Mezouar a, par ailleurs, appelé à l'activation de 3 mécanismes à savoir la sensibilisation, le dispositif légal (veille et contrôle) et la dimension coercitive de l'Etat.

Enfin, le président de la CGEM a souligné qu'au delà d'être un organe de pilotage, l'ODP devrait constituer un véritable outil d'évaluation qui formulera et proposera, trimestriellement, à travers des groupes de travail thématiques, de nouvelles mesures et actions à entreprendre.

Cette deuxième réunion de l'ODP a pour objet d'examiner et de valider le règlement intérieur de l'Observatoire, son plan d'action pour les années 2019-2020 et le contenu du premier rapport de l'ODP devant être publié avant la fin de cette année.

Terrorisme

Démantèlement d'une nouvelle cellule terroriste dans la banlieue de Marrakech

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les éléments du Bureau Central d'Investigation Judiciaire (BCIJ), dépendant de la Direction Générale de la Surveillance des Territoires (DGST), ont démantelé, mardi 25 juin, une nouvelle cellule de terroristes composée de quatre membres âgés entre 25 et 40 ans. Selon les premiers éléments de l'enquête, les présumés terroristes ont été arrêtés alors qu'ils se préparaient à fabriquer des bombes artisanales afin de commettre des attentats dans différents lieux touristiques et autres cibles au Royaume.

Le chef de cette cellule, qui a recruté les autres membres, avait établi des contacts avec des intégristes étrangers afin de profiter de leur expérience et développer, en même temps, leurs actions pour provoquer un maximum de victimes. L'enquête de la BCIJ a permis



la découverte d'une ferme située dans la banlieue de Marrakech appartenant à la famille d'un membre de la cellule.

Au cours de la perquisition faite dans ladite demeure, sise dans la Commune d'Ourika, les investigateurs ont

saisi du matériel électronique pour la préparation de leurs actes terroristes, une somme importante d'argent, des jumelles pour observer de loin les lieux de leurs attaques et des armes blanches et trouvé des résidus de produits chimiques qui devaient servir à la fabrication de bombes explosives. A noter que depuis l'attentat d'Argana, perpétré le 28 avril 2011 et qui avait fait 17 morts et 20 blessés de différentes nationalités, la capitale touristique du Royaume était devenue la ville la plus ciblée par les terroristes. Avec la tragédie d'Imlil, qui continue à défrayer la chronique, le défi de déjouer tout attentat est une priorité absolue pour les autorités marocaines.

L'enquête est toujours en cours, sous la supervision du parquet général chargé des affaires terroristes.

A. LAHFARI

12ème retraite du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA à Skhirat

La 12ème retraite du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a entamé ses travaux, lundi à Skhirat, avec la participation des 15 Etats membres de cette instance panafricaine.

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture marquée par la présence du ministre délégué auprès du ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale chargé de la Coopération africaine, Mohcine Jazouli, le président du CPS pour le mois de juillet 2019, l'ambassadeur sierra-leonais, Brahimah Patrick Kapuwa, a relevé que cette douzième réunion du Conseil revêt un caractère important d'autant plus qu'elle s'assigne pour objectif d'améliorer les méthodes de travail de ce mécanisme pour qu'il s'acquitte au mieux des missions qui lui sont attribuées.

Cette retraite va permettre de donner un nouvel élan au travail du CPS en matière de renforcement de la paix et de la stabilité, de prévention des conflits et de résolution des crises de par le continent, a-t-il dit, notant toutefois que le Conseil fait désormais face à une série de challenges et de défis qui seront débattus lors des réunions de cette retraite.

Remerciant le Maroc d'avoir bien voulu accueillir cette retraite, M. Kapuwa, ambassadeur représentant permanent de Sierra Leone auprès de l'UA a émis le souhait d'aboutir, lors des délibérations, à des mesures concrètes à même de renforcer les méthodes de travail du CPS pour qu'il continue d'accomplir sa mission en faveur de la paix et de la stabilité dans les différentes régions du continent africain.

Prendant part à cette retraite, les 15 Etats membres du CPS, en l'occurrence la République algérienne démocratique et populaire, la République d'Angola, la République du Burundi, la République de Djibouti, la République Gabonaise, la République de Guinée Equatoriale, la République du Kenya, le Royaume du Lesotho, la République du Libéria, la République Fédérale du Nigéria, la République du Rwanda, la République de Sierra Leone, la République Togolaise, la République du Zimbabwe et le Royaume du Maroc.

Cette retraite, qui se tient à la veille de la prochaine présidence du Royaume du Maroc du CPS, est une reconnaissance renouvelée de son leadership et de ses actions constructives en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique, ainsi que de son dynamisme positif au sein de l'UA et de ses organes, principalement le CPS.

Elle s'inscrit dans le prolongement de la tenue des retraites précédentes de cet organe, ayant débattu, en particulier, de ses méthodes de travail, ainsi que de la paix et de la sécurité en Afrique.

La retraite de Skhirat examinera plusieurs thématiques, à savoir l'action du CPS pour la prévention et la consolidation de la paix en Afrique, les méthodes de travail de cet organe panafricain, ainsi que les défis de la gestion des crises et le règlement des conflits en Afrique. En mai dernier, le Maroc avait organisé à Rabat un séminaire portant sur "l'amélioration des méthodes de travail du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine", dont les conclusions ont affirmé, en particulier, l'impératif de la réforme du CPS en vue de le rendre plus efficace et plus crédible, lui permettant de faire face aux multiples



défis et menaces guettant l'Afrique en matière de la paix et de stabilité, rappelle-t-on.

M. Jazouli : La réforme du CPS de l'UA doit être guidée par des "paramètres fondamentaux"

La réforme du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) "doit être guidée par des paramètres fondamentaux qui auront un impact réel", a affirmé, lundi à Skhirat, le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, chargé de la Coopération africaine, Mohcine Jazouli.

"Le Royaume du Maroc est fermement convaincu que pour aboutir au CPS que nous voulons, notre travail devrait être guidé par des paramètres fondamentaux, sans lesquelles toute réforme ne serait que lueur d'espoir, et dénuée de tout impact réel", a souligné M. Jazouli qui s'exprimait à l'ouverture de la 12ème retraite du CPS (24-26 courant).

Ces paramètres doivent se baser sur l'impératif de la restitution du CPS à l'appropriation de ses Etats membres, a-t-il estimé, notant que cette restitution est la "clé de voûte" du succès de sa réforme, qui doit être participative, cohérente et intégrée, tout en tenant compte de la globalité du processus de réformes de l'UA.

Il a, en outre, fait observer que la clarification de la relation entre la Commission de l'UA et le CPS apporterait une "précision nécessaire sur le rôle de la Commission, en étant au service des Etats membres du CPS, et permettrait ainsi d'éviter toute confusion ou équivoque inutile".

Pour le ministre délégué, le CPS devrait aussi, en ayant à l'esprit les dispositions pertinentes du Chapitre VIII de la Charte de l'ONU, tenir dûment compte, au titre du principe de la subsidiarité, de la responsabilité principale et de la compétence universelle du Conseil de sécurité de l'Onu en matière de maintien de paix et de sécurité.

Saluant la signature en 2017 de l'Accord de partenariat stratégique entre les Nations Unies et l'UA, qui a mis en place les bases d'une coopération et d'une collaboration étroites visant à prévenir, répondre, gérer et résoudre les conflits armés en Afrique, M. Jazouli a relevé que ces paramètres ne sont certes pas exhaustifs, mais ils se dégagent du consensus africain visant la revitalisation du CPS.

Il a, par ailleurs, fait remarquer que l'amélioration des méthodes de travail du Conseil ne constitue que l'un des trois chapitres de la réforme du CPS identifiés par le Rapport du Président Paul Kagame, en vue d'aboutir

à une réforme authentique, inclusive et holistique. Le Conseil est appelé à être au diapason des défis continents et avoir une capacité d'adaptation lui permettant de mieux répondre aux attentes de l'Afrique en matière de paix et de sécurité, a dit le ministre, insistant que ce mécanisme panafricain doit aussi favoriser les créneaux de la diplomatie préventive, du règlement pacifique des différends et de la consolidation de la paix, dans le cadre d'une acceptation plus large du concept de la sécurité afin de faire face aux challenges imposés par les menaces conventionnelles et non-conventionnelles.

Et le responsable de relever qu'à l'aune de la date butoir de la Feuille de route principale de l'Union africaine sur les étapes pratiques pour "Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020", les Etats membres sont invités à évaluer la pertinence et les résultats de cette initiative panafricaine au regard de la réalité sur le terrain.

Le ministre délégué a, de même, indiqué que le Royaume du Maroc invite le Conseil de Paix et de Sécurité à raffermir son action dans le cadre d'une approche de partenariat avec la Commission de la Consolidation de la paix de l'ONU en vue de contribuer à une meilleure gestion de la transition vers une paix pérenne en Afrique.

M. Jazouli a émis le souhait de voir cette retraite dégager des conclusions constructives, pertinentes et utiles susceptibles de contribuer à une mise à niveau du Conseil à même de faire face, efficacement et promptement, aux défis majeurs guettant la paix et la sécurité, notamment la multiplication des acteurs non-étatiques, le séparatisme, le terrorisme, la criminalité transnationale, les répercussions du réchauffement climatique et l'extrémisme violent.

Cette retraite connaît la participation des 15 Etats membres du CPS, en l'occurrence la République algérienne démocratique et populaire, la République d'Angola, la République du Burundi, la République de Djibouti, la République Gabonaise, la République de Guinée Equatoriale, la République du Kenya, le Royaume du Lesotho, la République du Libéria, la République Fédérale du Nigéria, la République du Rwanda, la République de Sierra Leone, la République Togolaise, la République du Zimbabwe et le Royaume du Maroc.

Au menu de cette rencontre, plusieurs thématiques, à savoir l'action du CPS pour la prévention et la consolidation de la paix en Afrique, les méthodes de travail de cet organe panafricain, ainsi que les défis de la gestion des crises et le règlement des conflits en Afrique.

Accord de pêche durable Maroc-UE

La Chambre des Représentants adopte le projet de loi

La Chambre des représentants a adopté à l'unanimité, lundi en séance plénière, le projet de loi 14.19 portant approbation de l'accord dans le domaine de la pêche durable, signé le 14 janvier 2019 entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne (UE).



Outre ce projet de loi, la Chambre a adopté le protocole d'application de l'accord et l'échange de lettres y afférent, qui constituent une partie intégrante de l'accord, signé à Bruxelles.

A travers l'échange de lettres afférent à l'accord, le Royaume du Maroc confirme que les provinces sahariennes marocaines font partie intégrante du territoire national, où il exerce sa souveraineté totale à l'instar du reste du territoire national. En vertu de cet accord, les deux parties s'engagent à développer la pêche durable dans la zone de pêche sur la base du principe de la non-discrimination entre les différentes flottes présentes dans ces eaux et visent à mettre en place le cadre d'une gouvernance juridique, environnementale, économique et sociale des activités de pêche menées par les flottes de l'UE, fixant notamment les conditions de la pratique dans la zone de pêche et la coopération

économique et financière dans ce domaine. L'objectif est de consolider la gestion des océans et la coopération administrative pour exécuter la contrepartie financière, la coopération scientifique et technique pour garantir une exploitation durable des ressources halieutiques dans la zone de pêche et le développement du secteur de la pêche. Par ailleurs, la chambre des représentants a adopté le projet de loi n°10.19 portant approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement du Royaume du Maroc et l'UE sur la modification des protocoles n°1 et n°4 de l'accord euro-méditerranéen

établissant une association entre le Royaume du Maroc d'une part, et les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'autre part. L'institution législative a adopté, aussi, le projet de loi n° 11.19 portant ratification de l'Accord de création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), signé le 21 mars 2018 à Kigali. Cet accord vise à faciliter l'intégration entre les marchés africains, tout en considérant que les zones des communautés économiques régionales demeurent les piliers de l'accord établissant la ZLECAF.

Festival culturel international d'Assilah

Les pionniers des arts africains à l'honneur

en gage de fidélité envers les premiers pionniers africains d'Assilah, en souvenir de leurs participations aux éditions précédentes.

"Il s'agit d'une belle exposition riche et variée dédiée à l'art africain", avec la participation de plusieurs artistes de renom venus de tout le continent et rassemblés au même endroit pour l'amour de l'art et de la créativité, au palais de la culture d'Assilah, se félicite Sanae Sarghini Aïda, un des responsables de l'exposition.

Durant trois semaines, ces artistes participent à des ateliers de peinture et de gravure et vont produire chacun deux œuvres pour la collection de la Fondation du Forum d'Assilah, a-t-elle expliqué, faisant savoir que leurs nouvelles œuvres seront exposées au musée de la Fondation. Cette initiative est aussi l'opportunité de favoriser un échange positif entre des artistes africains de différentes nationalités, l'objectif étant de promouvoir la richesse et la diversité des différentes techniques artistiques sur le plan continental, a expliqué Mme Sarghini. Se remémorant la contribution des grands artistes professionnels africains qui ont marqué de leur passage le Moussem d'Assila, Mme Sarghini, qui supervise les at-



eliers des arts plastiques à la galerie des expositions, a indiqué que plusieurs de ces artistes africains honorés avaient participé, au fil des éditions, à peindre des fresques murales aux côtés des enfants d'Assilah, qui les ont côtoyés avec énormément de joie et de plaisir et appris à leurs côtés différentes techniques artistiques.

Et c'est grâce à de telles initiatives que les jeunes artistes zaylachis de l'époque, aujourd'hui devenus adultes, se sont frayés des chemins sur la scène artistique nationale, citant, entre autres, Narjiss Jbari, Chouâ El Kharraz, Mlihi, Anzaoui... qui, à leur tour, prennent en charge d'autres jeunes artistes en herbe, appelés à prendre le relais, à travers des ateliers et des fresques murales, a-t-elle affirmé.

Cette exposition est marquée par la participation d'artistes venant du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, de Libye, d'Égypte, du Soudan, du Nigeria, du Sénégal, du Togo, du Bénin, du Burkina Faso, d'Afrique du Sud, de Côte d'Ivoire et d'Éthiopie. Le Moussem d'Assila, depuis ses débuts il y a plus de quatre décennies, s'est engagé à célébrer la créativité en général, en Afrique en particulier, une créativité qui englobe à la fois la poésie, la pensée, la musique ou les arts plastiques. Dans ce cadre, la Fondation du Forum d'Assilah a notamment pris l'initiative, en 1989, de créer le "Prix de la Poésie Africaine", qui porte le nom du poète feu Felix Tchikaya U Tam'si du Congo-Brazzaville, venu pour la première fois à Assilah en 1980.

Production de l'énergie électrique

Hausse de plus de 27% à fin avril

Le volume de la production nationale de l'énergie électrique s'est renforcé au terme des quatre premiers mois de l'année, de 27,1%, après une augmentation de 6,4% à fin avril 2018, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Cette performance recouvre une hausse de la production privée de 52,4%, soit son plus haut niveau, après une croissance de 3,3% il y a une année, conjuguée à la progression de celle des projets développés dans le cadre de la loi 13-09 (relative aux énergies renouvelables) de

85,5%, précise la DEPF dans sa note de conjoncture de juin 2019, notant que la production de l'ONEE s'est repliée, quant à elle, de 24,3%, après +12,6% un an auparavant.

S'agissant des importations de l'énergie électrique, la DEPF relève que dans un contexte d'amélioration de l'énergie nette appelée de 4,2%, à fin avril 2019, après +2,1% un an plus tôt, le volume de ces importations a baissé de 93,8%, tandis que celui de l'énergie exportée s'est consolidé de 1464,2% à fin avril 2019 (après -2,3%), portant ainsi le retrait du

solde des échanges avec l'extérieur du secteur (importations-exportations) à 138,3% (après -17,7%).

Quant à la consommation de l'énergie électrique, à fin avril 2019, elle a quasiment stagné comparativement à la même période de l'année précédente (-0,2%, après une augmentation de 0,9% un an plus tôt), résultant d'une baisse de 1,6% des ventes de l'énergie de très haute, haute et moyenne tension, atténuée par la hausse des ventes de l'énergie de basse tension de 4,4%, fait savoir la DEPF.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
(SEANCE PUBLIQUE)

Le **Vendredi 26/07/2019** à partir de 10h00mn, Il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique de Draa Oued Noun, Avenue Mohamed VI - Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° A.O	Objet des appels d'offres	Cantion Provisoire (Dhs)	Pièces justificatives à fournir	L'estimation du cout des prestations (TTC)	Heure	Observation
19/2019	PRESTATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DES PROJETS DE LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DANS : - LA COMMUNE TERRITORIALE DE SKOURA RELEVANT DE LA PROVINCE DE OUARZAZTE - LA VILLE DE TATA DANS LA PROVINCE DE TATA - LA VILLE DE ZAGORA RELEVANT DE LA PROVINCE DE ZAGORA	7 000,00	Agréments D5, D7, D13 et D20	391 200,00	10h00min	Réservé aux PME
20/2019	TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA VILLE DE TATA	28 000,00	Secteur D Qualifications D1 Classe 4 Ou Secteur Y Classe 4 Qualifications Y7	1 520 270,00	10h30	Réservé aux PME
21/2019	TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA VILLE DE ZAGORA	37000,00	Secteur D Qualifications D1 Classe 4 Ou Secteur Y Classe 4 Qualifications Y2	1 998 960,00	11h00	Réservé aux PME
22/2019	TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE SKOURA DANS LA PROVINCE DE OUARZAZATE	100 000,00	Secteur D Qualifications D1 Classe 3 Ou Secteur Y Classe 3 Qualifications Y2	5 995 296,00	11h30	Réservé aux PME

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de l'Agence du Bassin Hydraulique de Draa Oued Noun, Avenue Mohamed VI - Guelmim, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

349 du 8 jourmada 1^{er} 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis au bureau d'ordre de l'Agence du Bassin Hydraulique de Draa Oued Noun, Avenue Mohamed VI - Guelmim;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit par voie numérique via le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

(89990)

Meknès

Société civile et lutte contre la toxicomanie

20 centres d'addictologie opérationnels à l'horizon 2020

Les travaux du troisième colloque sur la société civile et la lutte contre la toxicomanie se sont ouverts, samedi au siège de la commune Hamrya à Meknès, avec la participation d'associations et de représentants des institutions et départements concernés.

Sous le thème « Société civile et fléau des drogues, quelles approches sociétales pour lutter contre un phénomène » le colloque de Meknès, initié par le ministre chargé des Relations avec le parlement et la société civile en partenariat avec la région Fès-Meknès, le Conseil de la ville et l'université Moulay Ismail s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des Nations Unies lors de la session extraordinaire du 19 au 21 juillet 2016 relative à la lutte contre la drogue, la toxicomanie et la criminalité.

Soulignant que 121.000 personnes ont été poursuivies en justice pour des délits et crimes relatifs à la drogue dont 50% pour détention et consommation, un chiffre ahurissant qui encombre les affaires judiciaires, le ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des Relations avec le parlement et la société civile a souligné que la société civile demeure un acteur et un partenaire déterminant dans toute stratégie de lutte contre ce phénomène, appelant à une meilleure convergence entre tous les intervenants et à une approche transversale à multiples dimensions (sanitaire, développementale,



sociétale et éthique).

A souligner que le Maroc, qui a ratifié toutes les conventions internationales en la matière, a franchi une étape dans sa politique de lutte contre la production et la consommation de la drogue en encourageant notamment les cultures alternatives au Nord, on est passé de 130.000 hectares à 40.000 hectares de superficie des cultures du cannabis.

Avec le lancement de la troisième phase de l'INDH, (Initiative Nationale pour le Développement Humain) lancée en septembre dernier et qui s'étalera sur une période de cinq années (2019-2023), se sont 20 centres d'addictologie, de soins, de sensibilisation, de diagnostic, de prévention, et d'accompagnement psychosocial qui seront opérationnels, on est déjà passé de 5 centres à 15 en dix ans, renforçant ainsi la prise en charge médicale des patients qui souffrent d'addiction. Mais les défis sont énormes, les

établissements scolaires sont la cible privilégiée des commerçants de psychotropes, et les drogues changent continuellement de nature, on est de plus en plus confrontés à des drogues bon marché, accessibles et dangereuses, ce qui interpelle les pouvoirs publics qui doivent changer leurs approches et leurs outils pour faire face à ce fléau.

Les réseaux sociaux sont mis à contribution pour faciliter la commercialisation et rendre les drogues de plus en plus accessibles pour une population de jeunes très influençables et des organisations bien structurées les prennent pour cibles, ce qui demande une mobilisation de tous les intervenants, surtout la société civile pour contrer ces actions mafieuses. Bref la société civile doit prendre ses responsabilités et s'investir davantage pour lutter contre ce fléau afin de relever le défi du développement de la nation.

Hassan BENMAHMOUD

Ifrane

Trail international du Cèdre

Abdelhadi El Mouaziz et Valcourt Tracy remportent la 11ème édition

L'association « Sport et Nature d'Ifrane » et la province d'Ifrane en collaboration avec le conseil régional de Fès-Meknès, le conseil provincial d'Ifrane et le conseil communal d'Ifrane ont organisé la 11ème édition du Trail International des Cèdres de la ville d'Ifrane du vendredi 21 au dimanche 23 juin 2019.

415 traileurs dont 88 Dames traileuses venant de France, d'Espagne, du Canada, de la Suisse, de la Suède, des USA, de la Belgique et du Maroc ont participé à ce 11ème Trail International des Cèdres d'Ifrane organisé en deux formules de dénivélés variant entre 1600 et 2000 mètres ont été proposées aux 415 traileurs à savoir : Une Première formule en trois étapes de 34Km, 26Km et 22Km et une deuxième formule à deux étapes respectives de 26Km et 22Km.

Plus qu'une compétition, ce trail, selon Abdelkader Mouaziz, constitue des rencontres, avec la nature et avec soi-même et dont l'objectif est de promouvoir le sport de pleine nature au Maroc en générale et dans la région d'Ifrane très particulièrement dans le respect total de l'environnement.

S'adressant à la presse à cette occasion, Abdelkader Mouaziz Président l'association Sport et Nature d'Ifrane organisatrice du Trail a souligné qu'après 11 ans, « nous avons acquis une grande expérience en matière d'organisation du Trail des Cèdres d'Ifrane qui a gagné ses « palmes d'or » pour devenir de nos jours un vrai Trail international bien organisé par des jeunes de la ville d'Ifrane membres dirigeants de l'association et juges bien formés qui lui ont assuré ce grand prestige, de l'avis même des participants qui le jugent comme meilleurs Trail au Royaume de l'Atlas marocain qui n'a rien à envier au grands Trails auxquels ils ont participé à l'international un peu partout dans le monde ».

Cette nouvelle édition 2019 du Trail International des cèdres, avait-il ajouté, a connu grand changement au niveau des circuits des trois étapes devenus cette année un peu plus difficiles que par le passé puisque la première étapes longues de 36 kms a été marquée par l'ascension d'une montagne avec l'aide d'une corde pour arriver au sommet d'une cote assez rude au sommet de laquelle une très belle vue panoramique extraordinaire sur la ville d'Azrou à l'horizon et les villages limitrophes tel que Ougmes et Bensmim s'est offerte aux traileurs.

La deuxième étape quant à elle, avançait-elle, a connu quelques difficultés techniques marquées par l'ascension d'une montagne



au sommet de laquelle les participants ont pu avoir une vue panoramique sur le Golf de Michlifèn et la ville d'Ifrane.

Tous ces nouveaux circuits, avait-il ajouté, ont été bien balisés et équipés de deux à trois postes de contrôle du chronomètre électronique et de ravitaillement.

Nous sommes passé de 25 concurrents à la première édition du Trail des Cèdres d'il y'a 11 ans à un total de 415 participants aux deux formules du Trail qui ne cesse d'intéresser non seulement les athlètes marocains mais aussi des traileurs et traileuses qui nous viennent aujourd'hui de l'étranger puisque on compte la participation de six pays d'Europe en plus du Canada, des USA et du Maroc, a-t-il conclu.

De son côté, le traileur Hammou Mohamed Moudouji, fils de la localité de Mrirt classé 3ème lors de cette nouvelle édition du Trail des Cèdres d'Ifrane, a déclaré que cette nouvelle édition a été très bien organisée sur tous les plans et a été marquée par de nouveaux circuits un peu plus difficiles que les anciens circuits et sur lesquels il a été invité à grimper plus d'une cote les unes plus raides que les autres et à descendre des pentes glissantes.

Très fier d'avoir bien honoré sa ville d'Ifrane et son Club Sportif d'Athlétisme, la plus jeune traileuse de l'édition, Fatima Zohra Ayach, spécialiste et championne du Maroc du 3000 mètres steeple qui a été à sa première expérience dans les Trails,

s'est déclarée très satisfaite de l'organisation de cette 11ème édition du Trail des Cèdres qu'elle a trouvé un peu difficile pour une première expérience en pleine montagne. Classée 3ème le premier jour et première lors de la seconde étape, Fatima Zohra Ayach qui a eu une petite crampe lors des derniers Kilomètres de la Troisième édition a pu garder la dragée haute pour occuper la troisième marche du podium au classement général des Dames lors de cette nouvelle édition du Trail International des Cèdres de la ville d'Ifrane.

A noter que le Trail est un sport de course à pied, sur longue distance, en milieu montagnard naturel, un sport de plus en plus pratiqué dans le monde et qui fait son entrée au Maroc depuis quelques années et la région d'Ifrane s'y prête à merveille au beau milieu des cèdres.

En effet, de nombreux athlètes de renommée internationale viennent s'entraîner et s'y former. Ainsi, Ifrane a vu passer Khalid Boulami, Khalid Skah, Brahim Lahfafi, Abdelkader El Mouaziz, Abderrahim El Goumri, Jaouad Gharib, entre autres.

Organisé par l'Association Sport et Nature et la Province d'Ifrane en collaboration avec le Conseil Régional de Fès-Meknès, le Conseil Provincial d'Ifrane et celui de la Commune d'Ifrane, le Trail des Cèdres constitue un événement sportif majeur.

ABOU ZOUHEIR

Classement général
(Chrono cumulé des 3 étapes)

Messieurs :	
1) Abdelhadi El Mouaziz	05h 38mn 07
2) Najim El Qady	05h 44mn 30
3) Hammou Mohamed Moudouji	05h 46mn 04
Dames :	
1) Valcourt Tracy	08h 51mn 06
2) Yolanda Quiros Jimenez	09h 14mn 06
3) Fatima Zohra Ayach	09h 16mn 06

Souss Massa

Tourisme

Plaidoyer pour le développement de l'hôtellerie de plein air

Agadir, Tiznit, Taroudant, Tata, Chtouka Ait Baha concernés

L'Hôtellerie de Plein Air (HPA), appelée également est un secteur économique de l'hébergement touristique qui concerne l'activité de camping caravaning et de Parc Résidentiel de Loisirs (PRL), aménagé plus spécifiquement pour les habitats de types tentes, caravanes, mobil home (maisons mobiles) ou habitations légères de loisirs.

L'hôtellerie de plein air est la principale offre d'hébergement touristique en Europe et la deuxième au niveau mondial derrière les Etats Unis avec environ 30 000 établissements. La France est considérée comme le second marché mondial...

Le TO français spécialisé Yellow Village compte 86 campings villages en France, en Espagne et au Portugal. Plus de 21.768 hébergements dont un parc locatif de 11.780 unités avec des mobil homes, cottages, chalets ou bungalows de 2 à 8 personnes et un parc de camping traditionnel avec 9.588 emplacements. Plus de 8 millions de nuitées; 181 millions d'euros de chiffre d'affaires hébergement; 3 654 employés à temps plein.

Flower Campings est une marque française de PRL (Parc Résidentiel de Loisirs), qui regroupe plus de 140 campings villages indépendants en France. Plus de 17.000 emplacements Représentation : mer : 42%, campagne : 52%, montagne : 6% ; 25% d'hébergements locatifs. C'est dire l'importance de ce genre de tourisme, bien développé en Europe, malgré les courses saisons d'été et du beau temps.

Dans le Souss Massa, le potentiel est énorme vu à la fois le climat exceptionnel 11 mois de l'année, la proximité de l'Atlantique, la diversité des sites touristiques, le dépaysement en milieu rural, en montagne et dans les plaines. Bref de quoi se permettre un vrai développement de l'Hôtellerie de Plein Air. Non seulement à Agadir mais également à Tiznit, Chtouka Ait Baha, Taroudant et Tata, mais



également Dakhla et Tafraout, avec une forte demande réelle de clients. En Europe, il y a 50 salons spécialisés dédiés aux campings et loisirs, dont la moitié en France, avec un salon dans chaque région. Hélas une représentation nulle du Maroc, si ce n'est la présence du camping international d'Imi Ouaddar à Agadir.

Pourtant le Grand Sud Marocain, est une immense région à vocation touristique aux atouts indéniables pour le développement de l'HPA. Cette niche mérite tout l'intérêt à la fois par le ministère du tutelle, mais beaucoup plus encore par le Conseil Régional du Souss Massa et le Conseil Régional du Tourisme, mais aussi l'attention avertie des gouverneurs et des élus locaux des provinces de la Région, qui ont toutes des vocations touristiques. Il est à savoir, à titre d'exemple, que la ville de Tiznit ne travaille en hiver qu'avec les campings caristes qui y séjournent 5 mois de l'année.

Le bon exemple de l'Hôtellerie de Plein Air dans le Souss Massa, nous vient directement d'Agadir, avec Atlantica Parc Camping caravaning, doté d'un parc aquatique. Le Maroc reçoit 44.000 camping caristes, ce qui est une goutte

face au potentiel client que forment les 120 millions de retraités en Europe Occidentale. Clients qui ne cherchent que des séjours au soleil, notamment en hiver, fuyant les pays d'Europe du mois d'Octobre au mois de mai, pour éviter froid, neige, pluie... A Agadir les camping caristes séjournent de 3 à 6 mois, dont 50 % séjournent plus de 5 mois. Ils s'intègrent bien à la vie quotidienne et constituent des clients dynamiques, aussi bien pour ceux qui habitent des Mobil Home ou pour les autres...

Il y a grand intérêt à développer ce secteur de tourisme et d'hébergement, à la fois pour diversifier le produit touristique, pour créer des emplois directs et indirects et pour des réalisations en plus des rentrées en devises. Les espaces ne manquent pas, aussi bien sur le littoral et dans à l'intérieur des terres et en montagne. Pour cela, il faut lancer une vraie stratégie de développement de l'hôtellerie de plein air, en impliquant les TO spécialisés. Le cas de Tifnit avec les 200 ha, qui dorment depuis des années, est là pour déclencher une stratégie porteuse, réelle, dynamique et bien porteuses.

Mohamed RIAL

Fès

Hommage vibrant à Abdellah Amimi, ancien directeur de la cité universitaire Dhar El Mehraz

Vendredi dernier, la Cité Universitaire de Sais 2 relevant de l'Université Sidi Mohammed Benabdellah de Fès a été au rendez-vous avec une cérémonie organisée par les directeurs des différentes cités universitaires de « Dhar El Mehraz » et de « Sais » de Fès et des acteurs culturels pour rendre un vibrant hommage à M. Abdellah Amimi, ex-directeur de la cité universitaire Dhar El Mehraz et ex-commis d'Etat.

Lors de cette cérémonie bien réussie par les organisateurs, les différents intervenants qui ont connu et côtoyé Abdellah Amimi, dont notamment ses anciens amis, ont exalté ses grandes qualités humaines et professionnelles, ses compétences et son expérience dans la gestion administrative.

Ils ont insisté sur l'habileté, le doigté et la diplomatie de cet ex-directeur de la cité universitaire relevant de l'Université Sidi Mohammed Benabdellah de Fès, qualités qui lui ont permis de désamorcer et de résoudre les problèmes difficiles et les troubles étudiants qui ont secoué le campus universitaire durant les années 90.

Par la même occasion, les différents orateurs ont rappelé que M. Amimi a laissé une très bonne impression et des souvenirs agréables à l'USMBA de Fès grâce à son dévouement, à son abnégation et à sa délicate approche des accros et difficultés. Son aura et ses grandes qualités lui ont valu de mériter l'honneur de voir son nom donné prochainement à l'une des salles d'une cité universitaire de Fès en



reconnaissance aux louables services rendus à l'université qui compte actuellement quatre cités universitaires accueillant quelque 9.482 étudiants des deux sexes résidents.

D'autres intervenants dont des étudiantes ont souligné que M. Abdellah Amimi a « personnalisé la bonne gouvernance et la gestion exemplaire » grâce à ses qualités humaines et intellectuelles. « C'est une personnalité aux idées fertiles avec des solutions diplomatiques à tous les grands problèmes » ont-ils souligné invitant les nouveaux responsables à s'inspirer de son exemple éducatif.

Très ému M. Abdellah Amimi a exprimé ses remerciements au directeur de la cité universitaire « Sais II », Ahmed Nissi, au directeur de l'Office National des Œuvres Universitaires, Sociales et Culturelles (ONOUSC), aux responsables des cités universitaires et aux anciens amis pour leur chaleureuse amabilité et leur

culture de la reconnaissance, rappelant que le campus universitaire de « Dhar El Mehraz » a constitué une véritable école du militantisme et de courants politiques dont les soulèvements et problèmes ont été résolus grâce au dialogue, à l'écoute bienveillante des doléances des étudiants, au sérieux et à la persévérance.

A rappeler que M. Abdellah Amimi est né en 1951 à Karia Ba Mohammed dans province de Taounate. Il a fait ses études à Fès et à Rabat. Lauréat de l'Ecole nationale d'administration publique, il a occupé plusieurs fonctions d'agent d'autorité dont Caid de Taounate, d'Aghbala, chef de cercle de Ksiba, puis directeur en 1989 de la cité universitaire de Fès, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination gouverneur de la province de Zouagha-Moulay Yaacoub, puis gouverneur d'Errachidia avant d'être promu en 2010 wali de Guelmim-Smara.

Mohammed Drihem

Iran- Etats-Unis

Selon Téhéran, Trump a bloqué la voie de de la diplomatie

Téhéran estime que l'administration Trump détruit «tous les mécanismes internationaux existants destinés à assurer la paix et la sécurité mondiale».

En imposant de nouvelles sanctions, les Etats-Unis ont décidé de fermer toute voie diplomatique entre Washington et Téhéran, dénonce l'Iran, mardi 25 juin.

Téhéran et Washington ont rompu leurs relations diplomatiques en 1980. Les Etats-Unis ont annoncé lundi des sanctions présentées comme «dures» et frappant le sommet de la République islamique : elles visent Ali Khamenei, et plusieurs commandants des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de l'Iran.

Donald Trump, qui accuse l'Iran de chercher à se doter de l'arme nucléaire et d'être un «parrain du terrorisme», a signé un décret empêchant «le guide suprême, son équipe et d'autres qui lui sont étroitement liés d'avoir accès à des ressources financières essentielles».

Egalement visé, Mohammad Javad Zarif, visage de la politique iranienne de détente avec l'Occident, considéré comme un modéré et abhorré des ultraconservateurs iraniens, doit être placé sur la liste des sanctions «cette semaine», a prévenu le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin. Selon ce dernier, Washington va geler des «milliards de dollars» d'actifs iraniens supplémentaires.

L'Iran a rétorqué à l'ONU en appelant Washington à arrêter son «aventurisme militaire» et sa «guerre économique», en jugeant que le «climat» n'était pas propice à des discussions avec les Etats-Unis.

Une montagne qui accouche d'une souris

Pour nombre d'observateurs, la Maison Blanche vient de donner, avec ses nouvelles sanctions contre le leadership iranien, les commandants du CGRI, mais aussi le chef de la Diplo-



Donald Trump souhaitait envoyer un signal fort en direction de Téhéran ce lundi 24 juin, mais... Le président américain s'est trompé dans le nom du Guide suprême iranien, sanctionnant un mort.

«Les actifs de l'ayatollah Khomeini et de son équipe ne seront pas épargnés par les sanctions», a-t-il déclaré pendant la signature du décret dans le bureau ovale.

Problème, l'ayatollah Khomeini est mort en juin 1989. Il a été le Guide suprême de l'Iran de 1979 jusqu'à sa mort. Rouhollah Mousavi Khomeini est d'ailleurs le fondateur de la République islamique. Une personnalité que Trump a visiblement confondue avec Ali Khamenei, son successeur et actuel guide suprême iranien, dont le nom et il est vrai très proche.

matie iranienne, un coup d'épée dans l'eau en sanctionnant. En agissant de la sorte, a fait remarquer le porte-parole de la Diplomatie, Abbas Moussavi, «ils commettent un acte éminemment inutile qui «ferme définitivement la porte au dialogue» si tant est qu'un dialogue puisse un jour avoir lieu avec les États-Unis.

Ce faisant, ajoute Moussavi, «la Maison Blanche franchit un pas de plus dans le sens de la destruction systématique du droit international, garant de la paix et de la sécurité internationale» et se ferme définitivement dans une impasse à laquelle il n'y a aucun issue.

Aussi paradoxal que cela puisse apparaître, ce point de vue trouve l'écho de l'autre côté de l'Atlantique.

L'ancien coordinateur du dossier nucléaire au département d'État, Jarrett Blank, a qualifié de «ridicules» les nouvelles sanctions imposées à Téhéran. Que Trump transforme cette guerre en un duel personnel avec les plus hautes instances décisionnelles iraniennes qui ont un total mépris du système capitaliste, qui ne sont pas connectés à notre système financier, cela prouve qu'on est réellement à court d'idée, a écrit le lundi 24 juin sur sa page twitter, Jarret Blank.

« Certes des mesures ayant une portée symbolique pourraient s'avérer forte efficaces dans les affaires internationales, mais ce n'est pas le cas lorsque, c'est porteur d'un message stupide», ajoute Blank.

Car tout compte fait, poursuit l'auteur, ces sanctions sont porteuses de plusieurs messages.

D'abord elles montrent que l'arsenal des sanctions américaines est épuisé et que désormais, il ne restera plus que l'option militaire à explorer;

Ensuite Washington donne l'impression de devoir répondre à toutes

les actions iraniennes et même si nos bonnes options sont déjà épuisées ;

Troisièmement, le fait de sanctionner le leadership iranien dévoile la malhonnêteté de Trump lorsqu'il dit qu'il n'a pas l'intention de changer le régime en Iran.

Et enfin cela traduit aussi que l'offre de négociation de Washington à Téhéran n'est pas sérieuse du fait que les Etats-Unis s'apprentent à boycotter le ministère iranien des Affaires étrangères.

Selon l'ancien coordinateur américain du dossier nucléaire au département d'État, ces sanctions reflètent un profond sentiment d'impuissance: Tout le monde sent que la politique de pression maximale US contre l'Iran tend à se retourner contre les États-Unis et les Iraniens vont de l'avant dans ce qui est une contre-politique de pression maximale.

L'Iran vient de montrer qu'il n'avait même besoin de fermer le détroit d'Ormuz pour bousculer les marchés. Et on se demande quels seraient les impacts sur l'économie américaine si les Iraniens étaient poussés au bout. la fermeture du détroit d'Ormuz détruirait l'économie américaine en faisant exploser le marché des produits dérivés de 1,2 quadrillion de dollars avec les effets immédiats sur le système bancaire mondial. Et tout ceci parce que M. Trump ne joue pas le jeu comme il faut». Même son de cloche à Moscou, où les récentes sanctions US ont été là aussi commenté comme étant le signe d'une totale dégradation de la «chose politique» à Washington.

« Les sanctions contre l'Iran montrent le déclin des décisions politiques aux États-Unis », selon le sénateur russe, Frantz Klintsevitch. « En 3 siècles, la culture de prise de décision politique a été anéantie aux États-Unis. Mais pourrait croire que des sanctions prises contre l'Ayatollah Khamenei contribueraient-elles à changer la politique iranienne ? Ce serait puéril de penser cela ! » a ajouté Frantz Klintsevitch avant de souligner que «les Américains sont désormais prisonniers de la première erreur commise par Trump, celle de quitter l'accord nucléaire avec l'Iran.

Autour du Monde

G20 Trump rencontrera Xi, Poutine, Modi, Merkel, Erdogan

Donald Trump rencontrera plusieurs dirigeants en marge du sommet du G20 à Osaka, au Japon, cette semaine parmi lesquels Xi Jinping (Chine), Vladimir Poutine (Russie), Narendra Modi (Inde), Recep Tayyip Erdogan (Turquie) ou encore Angela Merkel (Allemagne), a indiqué lundi un responsable américain.

Le président américain s'entretiendra également avec le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane, une rencontre qui prend un relief particulier dans un climat de tensions croissantes entre Washington et Téhéran.

Des échanges avec le Premier ministre japonais Shinzo Abe et le Premier ministre australien Scott Morrison sont également au programme.

La rencontre avec M. Xi, très attendue en raison de la guerre commerciale en cours entre la Chine et les Etats-Unis, devrait avoir lieu samedi, au deuxième jour du sommet.

A l'issue de sa participation au G20, le locataire de la Maison Blanche se rendra à Séoul, en Corée du Sud.

Interrogé sur une éventuelle visite de M. Trump dans la Zone démilitarisée (DMZ) qui sépare les deux Corées, le responsable américain n'a ni confirmé ni infirmé.

Il a revanche assuré qu'il n'y avait «pas de projet» de rencontre avec le leader nord-coréen Kim Jong Un, que M. Trump a déjà rencontré à deux reprises, à Singapour (juin 2018) et Hanoï (février 2019).

UE-Russie Moscou de retour à l'Assemblée du Conseil de l'Europe

Depuis cinq ans, elle était une scène délocalisée du conflit entre Russie et Ukraine. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ouvre à nouveau ses portes aux parlementaires russes, au grand dam de Kiev.

Après neuf heures de débat houleux et de votes de multiples amendements, 118 parlementaires des États membres du Conseil de l'Europe ont voté peu avant 01H00 la possibilité pour la Russie de participer de nouveau à l'APCE, ce qui n'était plus le cas depuis l'invasion de la Crimée en 2014. Dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe à Strasbourg, quelque 62 parlementaires ont voté contre le texte et dix se sont abstenus.

Sans pouvoir contraignant, l'APCE, l'un des organes du Conseil de l'Europe, émet des recommandations ou demande des comptes aux gouvernements sur les droits de l'Homme et la démocratie.

Afin de sanctionner l'annexion de la Crimée, l'APCE avait privé en 2014 la délégation russe de ses droits de vote. Moscou avait répliqué en boycottant l'instance puis a cessé depuis 2017 de payer sa contribution annuelle au budget du Conseil de l'Europe.

Refusant la perspective d'être de nouveau sanctionnée, la Russie, qui entretient une histoire houleuse avec l'organisation vieille de 70 ans, avait menacé de quitter purement et simplement le Conseil de l'Europe. Ce qui aurait été une première et aurait privé les citoyens russes de tout recours auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), son bras juridique.

«Il serait dangereux que, sous prétexte de questions géopolitiques qui se traitent ailleurs (...), nous soyons amenés à priver des millions de citoyens de l'accès à des instances qui protègent leurs droits», a estimé lundi la secrétaire d'État française aux Affaires européennes, Amélie de Montchalin, à Strasbourg.

Turquie

Missiles russes: Ankara ne craint pas les sanctions et ne fera pas marche arrière



La Turquie ne «fera pas marche arrière» au sujet de l'achat de missiles russes S-400 malgré les pressions des Etats-Unis, a affirmé mardi le président Recep Tayyip Erdogan, avant une rencontre attendue avec Donald Trump en marge du G20 au Japon.

«La question des S-400 est directement liée à notre souveraineté et nous ne ferons pas marche arrière à ce sujet», a déclaré M. Erdogan lors d'un discours devant les députés de son parti à Ankara, ajoutant que la livraison des systèmes russes commencerait «le mois prochain».

«La Turquie n'a pas à négocier avec quelque pays que ce soit, demander de permission et encore moins courber l'échine devant les pressions lorsqu'il s'agit de répondre à ses besoins en matière de sécurité», a poursuivi le chef de l'Etat turc.

Ces déclarations interviennent alors que M. Erdogan doit rencontrer son homologue américain Donald Trump en marge du sommet du G20 qui se tient vendredi et samedi au Japon.

Cette rencontre aura lieu un mois avant l'expiration d'un ultimatum que Washington a adressé à Ankara pour renoncer aux missiles russes S-400 de défense anti-aérienne, faute de quoi des sanctions pourraient être imposées.

La semaine dernière, M. Erdogan avait indiqué qu'il entendait faire jouer

ses «bonnes» relations avec M. Trump lors de cette rencontre afin de désamorcer la crise entre les deux pays au sujet de l'achat des équipements russes par Ankara.

De son côté, le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu a affirmé lundi que son pays ne craignait pas de se voir imposer d'éventuelles sanctions américaines s'il prenait livraison du système de défense antiaérienne russe S-400.

«La Turquie n'est plus un pays qui achète ou renonce à tel ou tel matériel quand les Etats-Unis ou d'autres le somment de le faire», a déclaré M. Cavusoglu lors d'une conférence de presse à Ankara.

«Que les Etats-Unis imposent les sanctions qu'ils veulent et fassent les déclarations qu'ils veulent. Nous avons acheté les S-400 et discutons actuellement de la date de livraison», a-t-il ajouté. M. Cavusoglu a affirmé que l'achat de ces missiles russes répondait à «un besoin urgent de la Turquie en matière de défense antiaérienne».

«Si demain la Turquie venait à être visée par une attaque, nous ne pouvons pas compter sur l'Otan ou d'autres alliés pour nous défendre, car la capacité (de défense antiaérienne) de l'Otan ne couvre que 30% de l'espace aérien turc», a-t-il affirmé.

Le président turc Recep Tayyip Er-

dogan avait fait savoir jeudi qu'il entendait faire jouer ses «bonnes» relations avec son homologue américain Donald Trump pour désamorcer la crise entre les deux pays au sujet de l'achat des équipements russes par Ankara.

MM. Erdogan et Trump doivent se rencontrer en fin de semaine au Japon en marge du sommet du G20, à un mois de l'expiration d'un ultimatum que Washington a adressé à Ankara pour renoncer aux S-400, faute de quoi des sanctions pourraient être imposées.

Patrick Shanahan, alors chef du Pentagone, avait adressé il y a trois semaines à Ankara une lettre lui demandant jusqu'au 31 juillet pour renoncer à l'achat des S-400, Washington considérant qu'il existe un risque que les opérateurs russes qui formeront les militaires turcs puissent dans le même temps percer les secrets du nouvel avion furtif américain F-35 dont la Turquie veut aussi se doter.

Si, d'ici le 31 juillet, la Turquie n'avait pas renoncé à ces missiles, les pilotes turcs s'entraînant actuellement aux Etats-Unis sur le F-35 seraient expulsés, avertissait Washington.

Le personnel turc du consortium international qui fabrique le F-35 serait alors remplacé et les contrats de sous-traitance attribués à des entreprises turques pour la fabrication de l'appareil seraient annulés.

Chine-Etats-Unis

La guerre commerciale connaîtrait un dégel téléphonique

Après six semaines de glaciation, les négociateurs de la Chine et des Etats-Unis pour le commerce ont enfin repris langue lundi, à quelques jours d'un entretien très attendu entre Donald Trump et Xi Jinping.

Des droits de douane en hausse, des «listes noires» d'entreprises à l'index et une guerre technologique qui vient de plus en plus se surimposer à la guerre commerciale: la tension a atteint des sommets au cours du mois et demi écoulé entre les deux premières économies mondiales.

Réduisant la tension, les principaux négociateurs chinois et américains ont eu lundi un entretien téléphonique, ont annoncé mardi les médias officiels chinois.

Au cours de cet entretien, le vice-Premier ministre chinois Liu He, le représentant américain au Commerce Robert Lighthizer et le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin ont «échangé des opinions sur les questions économiques et commerciales», a indiqué l'agence d'Etat Chine nouvelle.

Cette conversation a eu lieu «à la demande de la partie américaine» et les participants sont convenus de garder le contact, a-t-elle ajouté. Une reprise des discussions était attendue après l'annonce la semaine dernière d'un coup de fil entre les deux présidents. Xi Jinping a fait savoir à cette occasion qu'il était prêt à s'entretenir avec Donald Trump en marge du sommet du G20 vendredi et samedi à Osaka (Japon). L'entretien bilatéral est prévu samedi, selon un haut responsable américain. L'enjeu est élevé: Donald Trump menace d'imposer des droits de douane supplémentaires sur la totalité des exportations de Pékin si aucun accord avec la Chine n'est trouvé à Osaka. Quelque 300 milliards de dollars de produits chinois importés chaque année aux Etats-Unis sont dans le collimateur. Début mai, accusant Pékin d'être revenu sur des promesses faites précédemment au cours des négociations, Donald Trump annonçait soudainement une hausse de 10% à 25% des droits de douane pesant sur 200 milliards de dollars de produits chinois importés annuellement aux Etats-Unis, en plus de 50

milliards de dollars d'importations déjà taxés à 25%.

Pékin, qui rejette cette accusation, a répliqué en relevant début juin ses propres droits de douane sur des produits américains représentant environ 60 milliards de dollars d'importations annuelles.

Les Etats-Unis reprochent à la Chine d'être largement responsable de leur énorme déficit commercial. Ils exigent que Pékin achète davantage de produits américains mais réclament aussi des réformes de structures pour interdire par exemple les subventions aux entreprises publiques, les transferts de technologie forcés aux entreprises étrangères et le «vol» de la propriété intellectuelle américaine.

Mais cet affrontement commercial est de plus en plus dominé par un conflit technologique, Donald Trump accusant le géant asiatique de copier les secrets de fabrication de son pays et de menacer la sécurité nationale.

Washington a ainsi bloqué en mai l'accès du géant Huawei -- numéro deux mondial des smartphones -- et de plusieurs autres firmes chinoises à la technologie américaine pour des raisons de sécurité. Le coup est très dur pour Huawei, qui dépend pour ses smartphones du système d'exploitation de Google, Android, ainsi que de puces électroniques «made in USA». A compter de mi-août, les exportations destinées à Huawei devront faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'administration américaine.

En réaction, Pékin a annoncé la création de sa propre liste noire d'entreprises étrangères «non fiables». La composition de cette liste n'a toutefois pas encore été annoncée. Le gouvernement chinois s'en prend particulièrement au géant américain du courrier, FedEx, accusé d'avoir mal acheminé des colis de Huawei.

Donald Trump a par ailleurs averti qu'il comptait évoquer avec M. Xi les tensions à Hong Kong, où d'énormes manifestations se sont déroulées contre un projet de loi autorisant les extraditions vers la Chine communiste.

Pékin a fait savoir qu'il était hors de question d'aborder le sujet à Osaka.

ADMINISTRATIVES

APPELS D'OFFRES PUBLICS ET PRIVÉS DEPUIS 1984

www.sodipress.com vous offre : Un accès 24h/24 à l'ensemble des appels d'offres Publics et Privés du Maroc ainsi que leurs dossiers de soumission.

Une alerte quotidienne par email sur les derniers appels d'offres de votre secteur. Un suivi de vos appels d'offres favoris : avis rectifié, CPS, RC, PV de visite des lieux, résultats.

L'accompagnement par nos experts en marchés publics en matière de formation et conseils.

Tél :0522271016/Fax : 0522267231 contact@sodipress.com 10 Place des Nations Unies 20000 Casablanca

(89847)

ITISSALAT AL MAGHRIB DIRECTION REGIONALE DU GRAND CASABLANCA DIVISION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

CONSULTATION OUVERTE N° PR 566239/COU/DRCA

Le 1er juillet 2019 à partir de 10 h 00, il sera procédé, à la Direction Régionale d'Issalal Al Maghrib du Grand Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation N° PR 566239/COU/DRCA pour établissement des plans définissant les ouvrages de Maroc Télécom.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à dix mille (10.000) dirhams. Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation de cet appel à la concurrence, sont consignés dans le cahier des charges.

Le cahier des charges est à retirer gratuitement auprès du bureau d'ordre du Service Achats (2ème étage), de la Direction Régionale d'Issalal Al Maghrib du Grand Casablanca, six quartier des Hôpitaux, angle Rue Tarik Bnou Ziad et rue Lahcen El Arjouné.

Les plis des soumissionnaires (offres technique, administrative et financière), fermés et cachetés à la cire ou tout autre moyen inviolable, doivent être déposés contre récépissé à l'adresse sus-visée au plus tard le 01/07/2019 à 10 h 00.

(89907/A)

ITISSALAT AL MAGHRIB DIRECTION REGIONALE DU GRAND CASABLANCA DIVISION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

CONSULTATION OUVERTE N° PR 566612/COU/DRCA

Le 08 juillet 2019 à partir de 10 h 00, il sera procédé, à la Direction Régionale d'Issalal Al Maghrib du Grand Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation N° PR 566612/COU/DRCA pour la fourniture, l'installation et la mise en service des climatiseurs au locaux administratifs et commerciaux relevant de la DRC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à dix mille (10.000) dirhams. Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation de cet appel à la concurrence, sont consignés dans le cahier des charges.

Le cahier des charges est à retirer gratuitement auprès du bureau d'ordre du Service Achats (2ème étage), de la Direction Régionale d'Issalal Al Maghrib du Grand Casablanca, six quartier des Hôpitaux, angle Rue Tarik Bnou Ziad et rue Lahcen El Arjouné.

Les plis des soumissionnaires (offres technique, administrative et financière), fermés et cachetés à la cire ou tout autre moyen inviolable, doivent être déposés contre récépissé à l'adresse sus-visée au plus tard le 08/07/2019 à 10 h 00.

(89907)

ROYAUME DU MAROC FORCES ARMÉES ROYALES ETAT MAJOR GENERAL SERVICE PRESSE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 10/4TH/M/2019

(SEANCE NON PUBLIQUE)

L'ordonnateur du 4°Hôpital Militaire - SEGMA à Dakhla recevra jusqu'au 23/07/2019 à 10 H 00, les offres de prix pour la conclusion d'un marché relatif à travaux d'aménagement et d'installation au profit du 4°Hôpital Militaire - SEGMA à Dakhla.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit Mille Dirhams (8.000,00 Dhs.). Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot unique : (308 040,00 Dhs) Trois Cent Huit Mille Quarante Dirhams. Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés au service d'approvisionnement du 4°Hôpital Militaire - SEGMA à Dakhla.

La visite des lieux aura lieu le 10/07/2019 à partir de 10 H 00. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

(89988)

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE TAROUJANT CERCLE OULED TAJMA CT ASSADS

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° ASS1/2019 (SEANCE PUBLIQUE)

Le jeudi 29 juillet 2019 à onze heures, il sera procédé au bureau du président de la commune territoriale Assads à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix relatif aux travaux d'alimentation en eau potable des douars de : Ait Aamer, Warmdan, Tikitar,

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Le dépôt légal est effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Rabat en date du 18/06/2019 sous le numéro 101058.

(89933/A)

Table with 5 columns: N° d'ordre, désignation, Titre Foncière, Superficie, Adresse, Propriétaire, Destination. Contains 2 rows of property listings.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre communal à la Commune de Moulay Yacoub. Téléchargé du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq cent (500,00 dhs) dirhams pour chaque lot. Le cout de location mensuelle établie par le maître d'ouvrages est fixé comme suit :

Table with 5 columns: N° d'ordre, désignation, Titre Foncière, Superficie, Adresse, Prix d'ouverture mensuelle. Contains 2 rows of monthly rental listings.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) Relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau d'ordre communal, à la Commune Moulay Yacoub ; Soit déposer électroniquement au portail Marocain des Marchés Publics ; Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au règlement de consultation.

(89992)

ROYAUME DU MAROC CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 07/2019/CFR

Le 19/07/2019 à 10 h 00, il sera procédé, dans les bureaux de la Caisse pour le Financement Routier (CFR), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Fourniture, installation et mise en œuvre des solutions de sécurité informatique, de messagerie et internet pour le compte de la Caisse pour le Financement Routier ; Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante : Caisse Pour le Financement Routier (Avenue Mehdi Ben Barka, Rue El Cadi El Mekki El Bitouri, n° 12 Quartier Souissi - Rabat ou peut être retiré auprès du Secrétaire du Directeur de la CFR. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 10 et 11 du règlement de la consultation.

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de 20.000 dhs (Vingt mille dirhams), il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

Estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 095 000,00 dhs TTC (Un million quatre vingt quinze mille dirhams toutes taxes comprises).

Les concurrents peuvent : Soit déposer contre récépissé leurs

(89992)

Ighil, Ismlalene, Tazakramat, Afella Ighil, Tawayat, Tinghra, Aguerdade, Assoul, Imzourk et Inaifagne.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du président de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 dhs) Estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Un million huit cent vingt six mille vingt huit dirhams 00 cts (1.826.028,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

plis dans le bureau du Directeur de la Caisse pour le Financement Routier.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le prospectus qui décrivent les caractéristiques techniques et spécifications des solutions et équipements proposés accompagnés des tableaux de conformité exigés par le dossier d'appel d'offres (Annexe 2 du CPS) doivent être déposés auprès du secrétaire du Directeur de la CFR six Avenue Mehdi Ben Barka, Rue El Cadi El Mekki El Bitouri, n° 12 - Souissi - Rabat, au plus tard le 18/07/2019 à 12 h 00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté dans le site internet ci-après : www.cfr.ma

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE REGION CASABLANCA-SETTAT DELEGATION PROVINCIALE DE BENSILMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2019

Le 22/07/2019 à 10 heures, il sera procédé au bureau de Mme la Directrice du C.H.P de Bensilmane, à l'ouverture des plis relatifs à : L'achat de produits chimiques, biologiques et fongibles destinés au laboratoire et à la radiologie du CHP Bensilmane à la province de Bensilmane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de l'unité administrative et financière du CHP Bensilmane. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n° 1 : 10.000,00 dhs (Dix mille dhs) Lot n° 2 : 10.000,00 dhs (Dix mille dhs) Lot n° 3 : 10.000,00 dhs (Dix mille dhs) Estimation des coûts des fournitures établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

SARL 3 - Objet : Marchand et distribution des alimentations générales et produits de nettoyage

Import-export Production des produits de nettoyage et produits d'entretien

4 - Siège social : Bureau, 3, N° 35/36 Av Med Zerkouni, appt N° 10, Guéiz-Marrakech

5 - Durée : 99 ans 6 - Capital : 100.000,00 dhs 7 - Gérance : Mohamed El Asri et Mohamed Issarghine

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 17/06/2019 sous le n° 105874.

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE REGION CASABLANCA-SETTAT DELEGATION PROVINCIALE DE BENSILMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2019

Le 22/07/2019 à 10 heures, il sera procédé au bureau de Mme la Directrice du C.H.P de Bensilmane, à l'ouverture des plis relatifs à : L'achat de produits chimiques, biologiques et fongibles destinés au laboratoire et à la radiologie du CHP Bensilmane à la province de Bensilmane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de l'unité administrative et financière du CHP Bensilmane. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n° 1 : 10.000,00 dhs (Dix mille dhs) Lot n° 2 : 10.000,00 dhs (Dix mille dhs) Lot n° 3 : 10.000,00 dhs (Dix mille dhs) Estimation des coûts des fournitures établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams (494 880,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs). Estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt quinze mille huit cent quatre vingt dirhams

Cabinet Agent d'Affaires
M. BELMAHI fondé en 1957
333. AV. Mohammed V
En face Résidence ESSAADA-Rabat
Tél : 06 64 05 75 54
Email : belmahi.agence@gmail.com

VENTES

* Nous recherchons très urgent local commercial sur entre 100 m2 et 120 m2 à Hay Nahda 1, av. Mabella, Hassane. Consulter Cabinet AG BELMAHI

Oranger : Villa gros œuvres sup 631 m2 avec jardin et garage prix 570 millions à débattre. Consulter Cabinet Ag. BELMAHI

Diverses villas à Birkacem, ONEP, siesta Mohammédia, Val d'Or, Skhirat, Hay El Oufir, Oranger, plage Sidi Abed, Ambassadeur, Av. Nations Unies Agdal, Haut Agdal, Aviation différents prix. Consulter Cabinet Ag. BELMAHI

Deux terrains à Skhirate et Fondation Hassan II Harhoura l'un sup. 381 m2 et l'autre 431 m2 2 f. Consulter Cabinet Ag. BELMAHI

Terrain à Souissi à endroit bien situé sup. 2990 m2 prix le m2 4000 Dh. Consulter Cabinet Ag. BELMAHI

Terrain zone villa à salé El Jadida sup. 241 m2 avec 2f prix 6000 Dh le m2. Consulter Cabinet Ag. BELMAHI

LOCATIONS

Des villas à l'OLM, Bir Kacem, Oranger plain-pied, appt à l'Agdal avec terrasse, appt duplex à Hay Ryad, villa à Hay Nahda à l'Avenue Ahmed Rida Gdira usage bureau, Villa à ONEP avec piscine. Consulter Cabinet Ag. BELMAHI

(+89707)

STRATEGIE IMMOBILIERE

KM 17 ROUTE DE ZAER
AIN AOUDA DOUAR OULED TAIB
AL MENZAH RABAT
GSM 1 : 0673 85-47-09
GSM 2 : 0661042023
GSM 2 : 0661 14-75-46
TEL : 0537 26-20-36

VENTES

Terrain zone villa sur plage des Nations golf resort avec corniche-beach Rabat-Salé, programme PRESTIGIA, superficie 361 m2, titre foncier, plans 3D. Prix : 1 620 000,00 dhs. Plan autorisé.

Appartement à vendre à 10 mn de la plage de Martil, résidence Oumkaltoum, 102 m2, 1 appartement par étage 1 grand salon, 2 chambres, 2 salles de bain. Près des Facultés. Prix 6000 dhs le m2. Usage habitat ou bureau.

Villa sur terrain 210 m2, 2 salons, 4 chambres, coin cheminé, jardin, garage, ville Tamesna. Possibilité de chambre sup + piscine. Prix : 1 600 000,00 dhs

Souissi, avenue Mehdi Ben Berka, complexe de restauration, 2000 m2, 1600 m2 const. Resto marocain Resto Américain lounge, terrasse, parking, magasin, chocolaterie, pâtisserie prix : 64 000 000,00 dhs

Terrain sur plateau Akrache titre 2913/R zone immeuble 2000 m2 et 1500 m2. Prix : 1500 dhs/m2

Témara. terrain zone imm. Fouarat 279 m2 R + 4 avec sous sol. Prix : 3 440 000,00 dhs

Martil - Tétouan, immeuble R + 4 sur terrain de 153 m2, un appartement de 105 m2 à 110 m2 par étage, haute finition Prix 3 210 000,00 dhs. Usage école, bureau

Appt à Témara Fouarat, 1er étage, surface habitable 108 m2 + cours 40 m2. Prix 896 000 dhs.

Appartement meublé à Martil haut standing avec cuisine équipée, climatisation située à 5 mn de la plage Martil, résidence Oumkeltourm Prix : 1000 dhs/jour

Terrain sup. 2 hectares 39 ares 19 ca commune Sidi Ali Labrahna, Benguerir, prévu pour zone industrielle, prix : 150 dhs/m2

Terrain sup. 14 hectares, Benguerir. Autorisé pour carrière de granite, marbre, et sable granité. Prix : 50 dhs/m2

Terrain sup. 6619 m2, 2 façades : sur autoroute Marrakech-Casa et sur route nationale, situé à Benguerir commune Sidi Ali Labrahna, prévue centre de visite technique ou station d'essence. Prix : 150 dhs/m2

(+88000)

Cabinet Immobilier
Saïd Bennis

Angle Av. Med V et Rue Bait Lahm,
Entrée B, 3ème étage, n° 8, Rabat
Tél : 05.37.73.36.91 /
05.37.72.62.28
G.S.M. : 06.61.13.55.98
Fax: 05.37.72.38.96
Site Web: www.bennisimmobilier.ma

VENTES

MARRAKECH : Propriété de 18 hectares complants oliviers et orangers irriguée et électrifiée, située à 13 km de Marrakech. Prix par téléphone. Cabinet Saïd Bennis. GSM : 06.61.13.55.98 / 06.61.22.11.94

BIR KACEM : Terrain zone villa avec une belle façade sup : 2200 m2. Cabinet Saïd Bennis. GSM : 06.61.13.55.98 / 06.61.22.11.94

PINEDE : Villa à Souissi sup : 2120 m2, composée d'un salon marocain, une réception, un coin feu, 4 chambres, une cuisine et 2 sdb Prix : 8 500 000 Dhs. Cabinet Saïd Bennis. GSM : 06.61.13.55.98 / 06.61.22.11.94

BIR KACEM : Belle villa avec une grande réception, un salon, un séjour, 5 chambres, 3 sdb, vestiaire, ch. central, garage et jardin. sup : 2050 m2. Prix : 12 millions de dhs. Cabinet Saïd Bennis. GSM : 06.61.13.55.98 / 06.61.22.11.94

QUARTIER SOUISSI L'ORANGERIE : Belle appartement double salon, 3 chambres, 2 sdb et une grande terrasse. Cabinet Saïd Bennis. GSM : 06.61.13.55.98 / 06.61.22.11.94

SOUISSI : Avenue Mohammed VI, terrain zone commerciale sup : 1200 m2. Cabinet Saïd Bennis. GSM : 06.61.13.55.98 / 06.61.22.11.94

PLEIN CENTRE VILLE : Côté gare Rabat Ville, terrain zone immeuble R+4 sup: 290 m2. Cabinet Saïd Bennis. GSM : 06.61.13.55.98 / 06.61.22.11.94

HARHOURA : Appartement dans une résidence surveillée avec piscine, 1 salon, 2 chambres, cuisine équipée, sdb et garage sup: 110 m2. Cabinet Saïd Bennis. GSM : 06.61.13.55.98 / 06.61.22.11.94

QUARTIER AMBASSADOR : Villa composée de 3 salons, une grande réception, séjour, 5 chambres, 3 sdb sup : 2400 m2. Prix : 12 500 000 Dhs. Cabinet Saïd Bennis. GSM : 06.61.13.55.98 / 06.61.22.11.94

QUARTIER AVIATION : Avenue El Hawz terrain zone commercial avec une grande façade sup: 740 m2. Cabinet Saïd Bennis. GSM : 06.61.13.55.98 / 06.61.22.11.94

PLEIN CENTRE RABAT : Terrain zone immeuble en R+5, rdc commercial sup : 1080 m2. Cabinet Saïd Bennis. GSM : 06.61.13.55.98 / 06.61.22.11.94

AGDAL : Appartement composé d'un salon, de 3 chambres, vestiaire, cuisine, sdb et garage usage habitation ou bureau; sup: 140 m2. Prix : 14 000 Dh/m2. Cabinet Saïd Bennis. GSM : 06.61.13.55.98 / 06.61.22.11.94

(+89619)

AGENCE DU 2 MARS
51 AVENUE 2 MARS
TEL : 0661 15-77-32 /
0537 78-12-93

VENTES

Bettana-Salé : Très belle villa 2456 m2 17 ch. 7 sdb. grde cuisine beau jardin de 1800 m2 garage par 12 voitures ft. usage (clinique, maison d'hôtes, école...)

Agence du 2 Mars 51 Avenue 2 Mars Tél : 0661 15-77-32 / 0537 78-12-93

Route Salé-Kénitra Sidi Bouknadel : Terrain zone R + 3 superficie 4,5 ha Px intéressant
Agence du 2 Mars 51 Avenue 2 Mars Tél : 0661 15-77-32/0537 78-12-93

Centre Salé ensemble de 9 magasins avec rapport + 1 appartement libre + 1 beau Riad le tout livré accès voiture. Prix intéressant
Agence du 2 Mars 51 Avenue 2 Mars Tél : 0661 15-77-32/0537 78-12-93

Salé Marina : Villa angle 405 m2, dble, salon, séjour, 3 ch. cuis. 2 sdb. gar. jar. ft usage hab. bureaux etc... Px intéressant.

Agence du 2 Mars 51 Avenue 2 Mars Tél : 0661 15-77-32/0537 78-12-93

Salé Marina : Villa de 260 m2, 1 s. 3 ch. cuisine, sdb. jard. garage ft usage habitation bureaux etc Px. Intéressant.

Agence du 2 Mars 51 Avenue 2 Mars Tél : 0661 15-77-32/0537 78-12-93

LOCATIONS

Bettana Salé : Villa de 600 m2 R + 1 sur grande avenue 12 pc. 2 sdb. jardin garage pour 4 voitures pour usage bureau, école, cabinet médical etc...

Agence du 2 Mars 51 Avenue 2 Mars Tél : 0661 15-77-32/0537 78-12-93

(+89621)

LA TRANSPARENCE
L'IMMOBILIER EN TOUTE
CONFIANCE DEPUIS 1953

LOCATIONS

Agdal villa étage, grand salon, séjour, 5 chs, cuis, 2 sdb, w.c, dépendance, terrasse, jardin, garage. AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 0648 67-29-24 - 0537 70-46-20/22

Agdal près mosquée Badr des studios, 1 chambre, cuis. sdb. asc. AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 0648 67-29-24 - 0537 70-46-20/22

Agdal Av Atlas des appt. 1 salon, hall, 2 chs. cuis équipée, sdb. asc et garage. AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 0648 67-29-24 - 0537 70-46-20/22

Hassan bonne situation en face Am Egypte, plat eau bureaux au 1er étage de 101 m2 bien équipée, (câblage, clim, partition verre/alm...) w.c équipée, 2 places au garage. AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 0648 67-29-24 - 0537 70-46-20/22

Hassan Av Patrice Lumumba appt. 1 s, hall, 2 chs. cuis. buanderie, sdb. w.c, asc garage. AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 0648 67-29-24 - 0537 70-46-20/22

Mabella Av Tadra appt neuf de haut standing, grand salon, 3 chs, grande cuis. équipée. buanderie, 2 sdb équipée, ascenseur, garage. AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 0648 67-29-24 - 0537 70-46-20/22

(+89404)

CABINET HOFFMAN

KM 3,4, AV MOHAMED VI
EX ROUTIER ZAER
FIXE : 0537 75-83-37/053775-83-38
FAX : 0537 75-38-35
GSM : 0661 21-25-24
www.hoffman.ma

VENTES

• Cherchons villa Souissi Bir Kacem Ambassador. O.N.E.P Superficie: 1800 m2 à 2000 m2
Prix: 11 à 12 MLD
Cab Hoffman Tél: 0537-75-83-37/0537-75-83-38
Fax: 0537-75-83-35.Gsm: 0661-21-25-24

• Agdal appt duplex avec ch. central Sup. 374 m2 dont 93 m2 terrasse
Prix: 450 units
Cab Hoffman Tél: 0537-75-83-37/0537-75-83-38
Fax: 0537-75-83-35.Gsm: 0661-21-25-24

• A vendre ou échange pour villa Souissi Bir Kacem ONEP / chauffage et piscine Orangeries Souissi Pauthowen

Moderne, bien décoré
Dernière étage avec 3 façades.
Terrasse: 127 m2.
Habitable: 243 m2
Clim, ascenseur privé, réception, salon marocain, c.feu, séjour, 4 ch, 3 sdb, gar 2 vots
Prix par téléphone

Cab Hoffman Tél: 0537-75-83-37/0537-75-83-38
Fax: 0537-75-83-35.Gsm: 0661-21-25-24

• Bir kacem Rue Zerhoune, Villa PL Pied à retaper
Ch. Central, piscine, réception, séjour, sal. mar, 3 ch, cuisine, 2 sdb, gar, jard.
Superficie : 2565 m2
Prix ferme: 880 MLD
Cab Hoffman Tél: 0537-75-83-37/0537-75-83-38
Fax: 0537-75-83-35.Gsm: 0661-21-25-24

LOCATIONS

• Agdal sur grand arrière immeuble à usage de bureau
R + 4. avec Parking
1100 m2 couverts
Prix par téléphone.
Cab Hoffman Tél: 0537-75-83-37/0537-75-83-38
Fax: 0537-75-83-35.Gsm: 0661-21-25-24

• Sur auto route entre Ikia et Marjane Plateau Bureau aménagé avec clim
Superficie: 220 m2 avec parking Prix: 45.000.00 dhs
Cab Hoffman Tél: 0537-75-83-37/0537-75-83-38
Fax: 0537-75-83-35.Gsm: 0661-21-25-24

• Ambassador Villa PL Pied Chauffage cent, piscine, réception, sal marocain, séjour, 3 ch, 2 sdb, cuisine moderne Prix: 33.000 dhs
Cab Hoffman Tél: 0537-75-83-37/0537-75-83-38
Fax: 0537-75-83-35.Gsm: 0661-21-25-24

• Témara Plage villa pl. pied vue sur mer sup/ jardin :
1200 m2
Réception, c.feu, s à manger, 3 ch, c, sdb, douche, gar
Prix: 17000 dhs

• RTE DE ZAER KM 18 VILLA NEUF MODERNE AVEC PISCINE
Réception, séjour, sàm, 4 ch, 2 sdb gar. jardin
Prix : 13.000 dhs

• Villa en face Plage Témara
Réception, s à manger, 3ch, 2SDB, Cuisine, Cave avec sal + 2ch, Piscine, jardin
Prix: 12.000 dhs

• Villa en face Plage Témara
Réception, 2 ch, douche, gar 2 vots, jardin Prix : 7000.00 dhs
Cab Hoffman Tél: 0537-75-83-37/0537-75-83-38
Fax: 0537-75-83-35.Gsm: 0661-21-25-24

(+89207)

AGENCE GRIGUER
IMMOBILIERE

65, RUE MELLOUIYA,
N° 1HAUT-AGDAL - 10.080 - RABAT
TEL : 0537 67-33-43
FAX : 0537 68-23-39
GSM : 0661 10-22-03 / 0661 16-30-36

LOCATIONS

Agdal : Avenue Abtal : Appt au 2ème étage avec asc. Salon, hall, balcon, 3 ch. sdb, cuis. buanderie, garage (usage bureau) Prix : 11.000

Riad : Près de l'Avenue Abderrahim Bouabid : Nouvel appt. au 4ème étage avec asc. : Salon, chem. 3 ch. balcon, sdb, douche, cuis. buanderie, garage Prix : 10.000

Hassan : Rue Trables : Appt au 4ème étage avec asc. salon, 3 ch. balcon, sdb, cuis. buand. débarras (usage bureau) Prix : 8.800

Haut-Agdal : Près de l'avenue Méchli-fène : Appt au 2ème étage avec asc. salon, hall, 3 ch. sdb, douche, cuis. garage : Prix : 8.000

Bas-Agdal : Près de la gare ferroviaire de Rabat-Agdal : Appt au 4ème étage sans asc : salon, séjour, 2 ch. balcon, douche, cuis. débarras, parking Prix : 5.500

Plusieurs studios et garçonnière : Aux quartiers Agdal et Hassan Prix entre 2.200 et 3.800

(+76390)

ANNONCES

DE RABAT :
ELLES SONT REÇUES
AU 11, AVENUE
ALLAL BEN
ABDELLAH
TÉL.: 05-37-72-78-12

Au cinéma Renaissance à Rabat
Grande réunion des acteurs culturels

Des structures associatives marocaines se réunissent sous l'impulsion de la Fondation Hiba pour organiser la première grande réunion des acteurs culturels au Maroc le jeudi 27 juin au Cinéma Renaissance, Rabat. Au programme, interventions d'experts et d'artistes, panels de discussion et networking.

Le secteur culturel constitue une véritable industrie qui crée de la valeur et génère des emplois dans de nombreux pays. Au Maroc, elle souffre depuis longtemps d'un contexte qui en empêche le développement et qui en fait l'un des secteurs les plus marginalisés : Cadre juridique limité, ressources humaines non formées, moyens restreints pour soutenir la création et la production, et infrastructures inadéquates. Le développement de ce secteur nécessite également de sensibiliser les publics dès le plus jeune âge à la culture en leur en facilitant l'accès à travers une vulgarisation et généralisation de l'éducation culturelle porteuse de valeurs humanistes et universelles.



Conscients de cette réalité, des acteurs culturels marocains organisent cette grande réunion afin de contribuer à la nouvelle dynamique de développement culturel du Maroc que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a appelé de ses vœux. Cette rencontre, organisée par d'importantes structures culturelles telles que la Fédération des Industries Culturelles et Créatives (CGEM), la Fondation ONA, le collectif Maroc Festivals, l'association Yerma Gnawou, l'association Atlas Azawan, l'espace Tabadoul et la compa-

gnie de théâtre Spectacle pour tous, s'adresse à toutes les parties prenantes du secteur de la culture et ambitionne de les rassembler dans le cadre d'un réseau d'échanges, de partage d'expériences et de création de synergies. Cette réunion met en avant les efforts, les propositions et les différentes visions portées par des partenaires œuvrant dans le domaine culturel et prônant l'universalité de la culture, mais également le droit de chacun à l'expression et à la création.

HORAIRES DES PRIERES

(RABAT - SALE ET REGIONS)

Mercredi 26 Juin 2019	
Assobh ...	04h 26 mn
Addohr ...	13h 35 mn
Al-Aâsr ...	17h 15 mn
Al-Maghrib ...	20h 47 mn
Al-Ichae...	22h 20 mn



VILLA À VENDRE

Villa à vendre avenue Ibn Khaldoun Agdal, villa à vendre à usage commercial sup. 525 m2 Tél. : 06 49 57 94 29. (89579)

LOCAL À VENDRE

Vends local com. bien situé Tél : 066145570 (89980)

MAISON À VENDRE

A vendre maison R + 2 cour 41 m2 + 6 sup. couv. 85 m2 par niveau adresse lot 20, Talaa 8 Témara Tél : 0661 62-57-68 (89984)

Insolite

Des cercles de culture dans l'est de la France relancent des questions paranormales

Des cercles de culture, ou crop circles, phénomènes qui restent majoritairement inexplicables, attirent les touristes en France. Ces motifs géométriques sont en effet souvent associés aux extraterrestres, mais sont parfois simplement le fruit d'un projet scolaire...

Depuis quelques semaines, la région Grand Est attire des dizaines de curieux. Des cercles de culture, soit des formes géométriques géantes, sont en effet apparus dans des champs.



Leur mystérieuse apparition a conduit certains à s'interroger sur l'existence d'extraterrestres. De nombreux visiteurs viennent ainsi voir un champ situé à Saint-Hippolyte, près de Colmar, où le blé, sur une trentaine d'ares, est couché pour former un dessin géant. Les curieux

ne sont pas seulement Français mais aussi Suisses ou encore Allemands, relate France Bleu. Un autre cercle de culture est mystérieusement apparu dans un champ à Menetou-Salon (Cher), que même le propriétaire du terrain n'avait pas remarqué. Les motifs géométriques sont invisibles

depuis le sol, précise 20 minutes. Cependant, à Blaesheim, non loin de Strasbourg, des formes du même type n'ont pas été créées par des aliens mais par... des collégiens, assistés par leur professeur de mathématiques et par un agriculteur, dans le cadre d'un exercice de géométrie.

Su do ku -- Solution des jeux d'hier

Facile

1	5	7	2	6	4	3	8	9
4	2	6	9	8	3	1	5	7
8	9	3	7	1	5	6	2	4
5	3	8	4	7	9	2	6	1
6	7	4	1	2	8	9	3	5
9	1	2	5	3	6	7	4	8
3	4	1	8	9	2	5	7	6
7	6	5	3	4	1	8	9	2
2	8	9	6	5	7	4	1	3

Moyen

3	1	5	4	2	7	8	9	6
2	9	6	5	1	8	3	4	7
8	4	7	3	9	6	1	2	5
4	2	8	7	3	9	5	6	1
6	3	9	8	5	1	2	7	4
5	7	1	6	4	2	9	3	8
9	5	2	1	6	4	7	8	3
1	8	4	9	7	3	6	5	2
7	6	3	2	8	5	4	1	9

Difficile

9	8	1	5	2	4	6	7	3
3	7	5	8	6	1	9	2	4
6	4	2	7	9	3	5	8	1
5	6	4	9	7	2	3	1	8
2	1	3	4	8	6	7	9	5
7	9	8	1	3	5	4	6	2
1	5	7	6	4	8	2	3	9
4	2	9	3	1	7	8	5	6
8	3	6	2	5	9	1	4	7

Expert

5	6	2	3	7	4	8	9	1
1	3	7	2	8	9	5	6	4
4	9	8	5	1	6	2	7	3
7	4	6	9	5	2	1	3	8
9	1	5	8	3	7	6	4	2
2	8	3	4	6	1	7	5	9
8	2	9	7	4	5	3	1	6
6	7	4	1	2	3	9	8	5
3	5	1	6	9	8	4	2	7

MOTS FLECHES

Par Moncef BENKIRAN

Pas de façon normale Fille du pays	A son Rio Ressassa		Cochons Crustacés						Lichen
								Participe Ecole marocaine	
Petit traîneau Reine des échecs			D'accord Files						
			Economiste canadien Favorable à						
Lady anglaise Gallinaces	Céréale Nourris- son						Huile Prénom masculin		
							Une mer Parler d'autre- fois		
							Plus forts que le code Circulaient en Chine		Poil de l'œil
	Gonades femelles Réfléchi		Debit de boissons Est peu commun		Titane		Faits pour maigrir Oiseau grimpeur		
								Nitrate Neutre	
	Peut être à vue Porte le nom de sa forme						Fête chrétienne Trou dans un mur		
						Le même Introduit dans l'estomac			Nénuphar Membre
			Choix du sort Ornement en forme d'œuf			Se fait à pied Toujours Mineure			Femmes de radio Serpent
	Défaqué Terme de musique	La Terre en personne Cité des foilles					Enlevés A un petit debit		
							Objets de pensée en soi Reste en tête		Liquide volatil Fin de soirée
Empla- cements Espace vert			Ecole française Sans con- naissance					Rivière de Bourgogne Elément de squelette	

MOTS FLECHES

Solution des jeux d'hier

M	D		D	R	A	A	S					
H	I	P	P	O	P	O	T	A	M	E	S	
N	E	E	R	L	A	N	D	A	I	S	E	
C	A	R	N	E	E	S		I	N	N	E	S
D	R	I	D		B	I	S	E	T		S	C
E	M	U	L	E	S		U		U	S	A	
S	T	E	L	E				S	O	R	E	L
O	S		E	N	D	U	R	E	R		U	I
I		M		T	I	R	E	S		O	R	E
N	A	U	S	E	E		S		G	I		R
P	R	O	M	U	E	S			A	G	E	
M	O	I	N	E		L	O	R	G	N	O	N
G	R	A	N	D	I	R			E	O	L	E
I	E		T	T		T	T	C		N	I	E
L	E	V	E		V	E		A	N	S	E	S

SU DO KU

Règle du jeu : Les règles du sudoku sont très simples. Un sudoku classique contient neuf lignes et neuf colonnes, donc 81 cases au total.

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

Au début du jeu, une vingtaine de chiffres sont déjà placés et il vous reste à trouver les autres.

En effet, une grille initiale de sudoku correctement constituée ne peut aboutir qu'à une et une seule solution. Pour trouver les chiffres manquants, tout est une question de logique et d'observation.

Facile

			5		4	6	2	8
6	8	2		1	9	5		
		7		6	8			
9				6	8		2	
7			9	5				1
8		4	1					6
			6	2		1		
		8	4	9		2	3	5
2	9	3	8		1			

Moyen

1			8					2	
	4	6	5					8	3
2	8			9					
		4						9	
	2	7	3		9	4	1		
	9					6			
				4			7	9	
9	5				1	2	4		
	7				8				5

Difficile

8	4	6			9				
			5			2			
				1			7		
4				8		7	9		
	8						3		
	9	7		2				6	
	5			9					
		2			3				
			7			4	5	3	

Expert

8	7							9	
4	2			6					
			5	9				7	
9	6	2	8						
		4	1						
		3	6	9				8	
2		6	4						
			8					3	6
	6							7	1

Cercle Amical Français de Casablanca Masters

La 4^{ème} édition a rassemblé les amoureux des sports équestres

La 4^{ème} édition de CAFC Masters, compétition de dressage de chevaux et de saut d'obstacles, a rassemblé, du 13 au 23 juin courant à Casablanca, les amateurs des sports équestres, venus apprécier les performances de cavaliers professionnels et amateurs dans une ambiance festive. Organisée par le Cercle amical français de Casablanca (CAFC) qui a fait portes ouvertes pour la circonstance, cette manifestation a attiré des cavaliers expérimentés et des talents prometteurs qui se sont disputés les 40 prix en jeu dans 20 finales de différentes catégories. Les trophées remis aux vainqueurs ont été sculptés par l'artiste marocain Sahbi Chtioui. Au terme des précédentes éditions, cette manifestation a confirmé sa vocation d'événement pionnier de haut niveau dans la métropole, avec une affluente de près de 10.000 visiteurs et quelque 400 cavaliers. "La 4^{ème} édition du CAFC est particulière puisque c'est la première fois que cet événement se déroule à une date hors du mois de Ramadan, ce qui nous a permis de nous caler de façon plus confortable par rapport au calendrier scolaire", a indiqué le président du CAFC-Equitation, Daniel Gitton, dans une déclaration à la presse, soulignant la participation de trois cavaliers venus de France et d'un autre d'Algérie. A ce propos, il a mis en exergue la signature d'un accord avec la fédération ivoirienne, en vertu duquel deux cavaliers de ce pays prendront part à la prochaine édition, faisant part de "pourparlers avec des cavaliers turcs pour qu'ils viennent participer". L'une des nouveautés de cette 4^{ème} édition était l'Equi-play tour qui est un tournoi amical Interclubs composé de 3 nouvelles disciplines (l'Equi-Fun, le Pony Games et le Carroussel), a avancé M. Gitton, précisant que c'est une manière d'apprendre aux jeunes cavaliers le respect de l'esprit d'équipe, la complicité avec un animal et l'envie de gagner. Et d'ajouter que cette discipline, qui facilite la communication entre les enfants, développe la concurrence en atmosphère de fair-play et permet la popularisation de l'équitation dans l'univers des enfants à travers un moyen ludique d'apprentissage. M. Gitton s'est, également, félicité de l'aide fournie par la Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE), qui "nous assiste dans l'organisation de cette manifestation et nous prête notamment les chronométreurs et les hommes de piste".

Bénéficiant du soutien de la FRMSE et de la Fédération Française Équitation, le CAFC-Equitation promeut la vision d'une équitation fondée sur le respect et la passion du cheval. Il s'emploie à développer ses activités dans le but d'encourager les cavaliers, grands et petits et de promouvoir la pratique des sports équestres en les rendant accessibles au plus grand nombre. Le groupement a, notamment, investi dans des instructeurs de qualité et dans la modernisation de ses installations à l'instar de la rénovation des pistes aux normes internationales.

ASFAR

Abderrahim Talib travaille d'arrache-pied pour construire une équipe compétitive !



Les FAR ont officiellement scellé, lundi 24 juin en cours, un contrat d'engagement avec l'attaquant du KACM Abdelillah Amimi, dont le contrat venait à terme avec son ancien club le Kawkab. La nouvelle recrue de Talib sera en vertu dudit contrat engagé pour deux saisons avec l'ASFAR, passible de prolongation au cas échéant. Il est à rappeler qu'au terme d'une saison décevante, les dirigeants de l'ASFAR avaient dernièrement limogé le technicien espagnol Carlos Alos Ferrer pour mauvais résultats concédés en Botola depuis sa venue à la tête des

FAR. Le dévoué des dirigeants n'a pas trouvé mieux que le cadre national Abderrahim Talib qui a pris les rênes de cette équipe militaire très mal en point pour réorganiser ses rangs. On demande souvent du temps quand on est entraîneur, mais aujourd'hui, il semble que notre ami Talib doit aller vite pour construire une équipe compétitive. Son bail s'étendra jusqu'en 2021. « L'Opinion Sports » souhaite à Abderrahim Talib beaucoup de chances et de succès avec le Zaïm.

Mohamed LOKHNATI



En clôture de la saison à l'U.S Cheminots...

Une kermesse et un hommage

C'est un mercredi pas comme les autres ; celui du 19 juin 2019, qu'a vécu le club de l'U.S Cheminots en clôture de la saison tennisistique 2018/2019. C'est tout un programme qui a été concocté par la commission technique du club en l'honneur des jeunes de l'école de tennis, du club « Junior » et des différents centres. Une jolie kermesse qui a eu pour cadre le central du club qui s'est avéré trop exigü pour accueillir toute cette marée de jeunes champions et championnes et de leurs parents et poches venus, vraiment, en force pour cette baisse de rideau sur fond d'une animation « DJ ». Tout le monde était appelé à passer par une kermesse tennisistique animée par les entraîneurs du club pour passer, après, à la cérémonie de remise de diplômes et de bons d'achats où personne n'est reparti avec les mains vides, depuis la « boutique » du sympathique « Chafai ».

Rien que du bonheur

Une ambiance de fête qui s'est clôturée par les séances de photos-souvenirs à la grande satisfaction des parents qui n'ont pas caché leur bonheur et celui de leurs progénitures qui étaient aux anges. Une cérémonie au demeurant fort réussie qui devait se clôturer par un vibrant hommage qui a été rendu à l'un des techniciens du club, Omar Erramy, contraint de quitter les lieux pour une autre destination.

M. BELAOUA



La cérémonie de distribution des diplômes et médailles.

Courrier du Nord-Est

*Toujours pas de nouvelle concernant l'assemblée générale du CODM section football. On continue à ignorer le sort de cette discipline, qui avait par le passé donné l'entière satisfaction dans la cité ismailienne. Comme nous l'avons annoncé à plusieurs reprises, le club ne dispose plus d'aucune structure, la majorité écrasante de ses joueurs sont libres et personne ne se soucie de cette situation catastrophique. Qui dit mieux ?....

* Dernièrement, en marge du festival du film arabe organisé à Meknès qui a remporté un grand succès, un match de football « Gala » a été organisé au profit de l'ex joueur du CODM, Nidal Bouazza, qui fut honoré en présence de plusieurs stars du football meknassi dont Hamidouch Hamadi- Abdeljalil Hadda-Ghouini Abdelghani- Hamid Abdeloua-



Le coup d'envoi du concours de pétanque donné par M. le gouverneur.

samedi 22 et dimanche 23 juin les finales de la coupe de la FRMB, réservées à la catégorie juniors qui a vu la participation des boxeurs de toutes les ligues affiliées au sein de la fédération. La coupe est reve-

président M. Abderrazek El Fill. L'organisation était des plus parfaite et M. Khalssi Hadj Mohamed tient à remercier tous ceux qui ont contribué à cette réussite MM. Le gouverneur, le président de la commune et toutes les bonnes volontés de Meknès.

* Toujours à propos de la boxe, M. Barbouchi, le D.T.N, a déclaré que ces jeunes promettent beaucoup et prouvent que la politique de la FRMB est bénéfique et que la boxe nationale est sur la bonne voie et pourra dire son mot lors des Jeux Africains et même aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020 Incha Allah. Il a éprouvé sa satisfaction pour la parfaite organisation de cette coupe à Meknès et tient à féliciter Lhaj Khalssi Mohamed.

*Le challenge des nageurs et nageuses de la région Nord réservé aux poussins et poussinettes ainsi qu'aux espoirs a vu la participation des clubs de Fès- Taza-Oujda et du CODM. Ce challenge a enregistré la participation de 274 jeunes nageurs et nageuses pendant toute la journée du dimanche 23 juin dans la piscine de compétition du CODM. Les Meknassis, toutes catégories confondues, ont eu



M. Mouloud Moudakar au micro de Médina FM.

hab- Mustapha Bidane et la grande vedette du cinéma et du théâtre Driss Rokh dont le frère Hassan est l'instigateur de cette 1^{ère} édition. Cette initiative a été très appréciée, car nul n'ignore ce que Bouazza avait donné au CODM et le magnifique but qu'il avait réussi en finale de la Coupe du Trône en 1966 face au MAS.

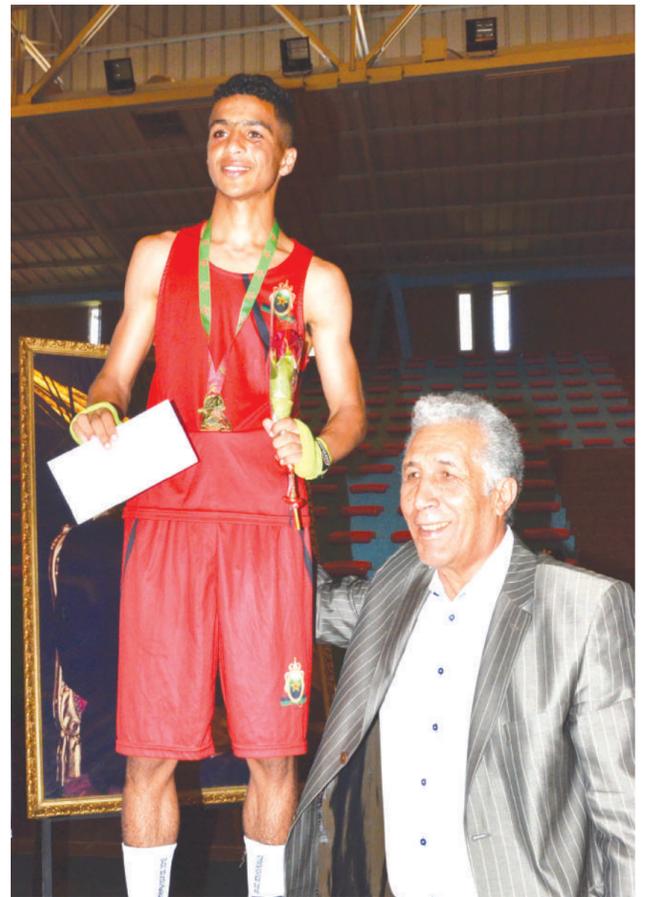
*Meknès a vécu trois importantes manifestations le week-end dernier avec la natation, le concours de pétanque du CODM et enfin les finales de la coupe de la fédération de boxe réservée aux juniors.

* Pour commencer, on va parler du concours annuel de la section pétanque du CODM qui avait vu la participation de 60 clubs et 24 triplettes venus de toutes les villes du Maroc pour y participer. Ce concours a débuté à 9h00 du matin et a vu la présence de M. le gouverneur de la préfecture de Meknès M. Abdelghani Sebbar, du président du conseil de Mechouar Stinia, des autorités civiles et militaires, du président de la Ligue Atlas-Saïss et le président Atmani du CODM.

* Le concours n'a pris fin qu'à une heure du matin le lundi 24 juin et la finale a opposé le CODM au MAS et a vu la victoire des fassis qui ont enlevé la 1^{ère} place suivi du CODM et en 3^{ème} position le Wydad de Tiflet. Pour le concours de la consolation, la 1^{ère} place a été enlevée par Tiflet suivi du CODM en seconde position.

* Toujours à propos du concours, l'organisation fut des plus parfaites, malgré l'ampleur des triplettes participantes et la qualité des pétanqueurs qui sont venus pour prouver leur progression et leur bonne préparation. Le CODM club organisateur qui a pu arracher la seconde place au concours des champions et celui de la consolation prouvant sa progression et confirmant tout le bien qu'on disait de lui. Le président Atmani est un homme qui a réussi à faire de la pétanque meknassie un point fort. Bravo.

* La salle couverte Al Massira de Meknès a abrité pendant deux jours les



à la remise de la coupe des jeunes de boxe par le VP de la FRMB M. Mahjoubi Mohamed.

nue à la Ligue El Sahel Al Janoubi avec 4 médailles d'or et 1 d'argent, suivie de la Ligue du Centre que préside Monsieur Khalssi Hadj Mohamed avec deux médailles d'or et deux en argent. Le premier vice-président de la FRMB M. Mahjoubi Mohamed a remis le trophée à la Ligue Assahil Al Janoubi en la personne de son

des résultats très positives et confirment que la natation meknassie est en bonne santé et que l'avenir est très prometteur. Le président Abdelillah Kerroum nous a déclaré qu'avec la nouvelle réalisation de la piscine et aussi celle des 33 mètres qui a été rénovée, le CODM fera de bonnes choses.

*C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la réussite de l'opération qu'avait subie notre frère Lhoucine Hayani ex reporter RTM et que, grâce à Dieu, Lhoucine se porte bien et est actuellement en convalescence. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un retour à ses activités normales.

*C'est avec plaisir que nous avons suivi l'ex international marocain espoir et ex joueur du CODM, actuellement installé à Doha au Qatar, où il a été avec le club Saad et est actuellement comme commentateur avec BeInSports, lors du match Maroc-Namibie dans la Radio Medina FM. Il était avec le journaliste de la Radio. Mouloud Moudakar puisque c'est de lui qu'il s'agit a été fort apprécié par les auditeurs.



Une vue d'ensemble du concours de pétanque du CODM.Phs Laglag M.

A. Chraïbi



Le Mali prend une belle avance en tête du groupe « E »

Sans pitié. Le Mali a pris la tête du groupe E après sa victoire facile face à la Mauritanie (4-1), lundi lors de son entrée en lice dans la Coupe d'Afrique des nations. Seule équipe victorieuse de la poule, les Maliens prennent ainsi une confortable avance sur leurs concurrents, avec leur trois points mais aussi à la différence de buts. A l'inverse, la Tunisie, autre équipe attendue de ce groupe E, a fait une petite entrée dans le tournoi, en étant tenue en échec par l'Angola. Les hommes d'Alain Giresse devront donc rapidement se reprendre s'ils veulent assurer leur avenir dans la compétition. Prochain test vendredi face aux Aigles maliens.



La Tunisie bousculée par l'Angola



Déjà l'heure du doute pour la Tunisie: l'équipe d'Alain Giresse a été tenue en échec (1-1) lundi par l'Angola pour son entrée dans la Coupe d'Afrique des Nations. Les Aigles de Carthage croyaient pourtant avoir fait le plus dur en ouvrant le score dès la 34e minute sur un penalty victorieux de leur capitaine Youssef Msakni. Mais, laissant trop souvent le contrôle du jeu aux Angolais, ils ont finalement vu revenir les "Palancas Negras" sur un but de Djalma (73e). Pour leur retour dans la CAN après deux éditions manquées, les Angolais ont su jouer crânement leur chance pour décro-

cher le point du nul dans un groupe E où figurent également le Mali et la Mauritanie. "Faire match nul, ce n'est pas satisfaisant pour nous. Nous voulions remporter notre premier match", a pesté le milieu des Aigles Ferjani Sassi. "On était en train de gagner, on a eu des opportunités de marquer encore mais on n'a pas su les prendre. La Tunisie était meilleure que l'Angola mais, à cause de nos erreurs défensives, on a pris ce but égalisateur", a ajouté le joueur qui porte les couleurs du club égyptien du Zamalek. C'est la deuxième fois que Tunisiens et Angolais s'affrontent en Coupe d'Afrique,

leur dernière opposition, il y a onze ans au Ghana, s'était déjà conclue par un nul vierge. Les Tunisiens, qui partaient pourtant favoris, se sont au contraire montrés trop souvent passifs après la faute dans la surface sur le Dijonnais Naïm Sliiti, convertie par Msakni. Ils devront se ressaisir lors de leur prochain match face aux Aigles maliens, l'ancienne sélection de Giresse, dès vendredi s'ils veulent réussir à passer au second tour, eux dont l'objectif affiché est de dépasser enfin le cap des quarts de finale qui leur est fatal depuis leur sacre de 2004.



Onana, hériter de la dynastie des gardiens camerounais

Après Joseph-Antoine Bell, Thomas Nkono, ou encore Jacques Songo'o, la prestigieuse dynastie des gardiens camerounais a un nouvel héritier: avec André Onana, révélation de la saison à ce poste en Europe, les Lions indomptables espèrent conserver leur titre à la CAN en Egypte. Sa saison, aussi éprouvante qu'inoubliable, n'est toujours pas terminée. Depuis fin juillet 2018 et le 2e tour préliminaire de la Ligue des champions, Onana (23 ans) a disputé 55 matches avec l'Ajax Amsterdam. Il y a tout connu: une épopée européenne fantastique achevée en demi-finale, des matches entrés dans la légende contre le Real Madrid ou la Juventus Turin, et un doublé coupe-championnat. Le Lion indomptable n'est pourtant toujours pas rassasié: il veut finir l'exercice en beauté en menant sa sélection en finale de la CAN, le 19 juillet prochain, pour la deuxième fois d'affilée. "Notre objectif, c'est de ramener ce titre-là au Cameroun une fois de plus", a-t-il confié à l'AFP, dans un entretien réalisé avant l'entrée en lice de son équipe, mardi contre la Guinée-Bissau. "C'est vrai que c'est compliqué, difficile, parce qu'on va jouer contre de très grandes équipes. Mais je pense qu'on va réussir", a-t-il espéré.

"Quelque chose d'inné"

Au contraire de son cousin Fabrice Ondoa, artisan majeur du sacre continental en 2017, André Onana n'était pas de l'aventure au Gabon, préférant se concentrer sur son club. Chouchou des supporters, Ondoa, qui a perdu depuis sa place de titulaire dans les buts, avait même eu droit à une chanson célébrant ses exploits. Au tour d'Onana? "Fabrice et moi, c'est la famille! Nous sommes différents... Je n'ai pas besoin d'une chanson, le plus important c'est le titre, à titre personnel et collectif", rappelle-t-il, tout en refusant le jeu des comparaisons entre les deux portiers.

"Si on le ramène au Cameroun, ce sera quelque chose de bien pour le pays. Car les victoires sportives font partie de la stabilité de notre pays", ajoute-t-il, alors que le Cameroun, pays-hôte initial de la CAN-2019, a été dépossédé de l'organisation de la compétition par la CAF au profit de l'Egypte en novembre dernier. Outre les liens du sang, qu'est-ce qui explique une telle lignée de gardiens hors-norme chez les Lions indomptables? "C'est quelque chose d'inné dans ce pays non (rires)? Plus sérieusement, c'est une bonne question!", plaisante-t-il. "Quand tu regardes l'histoire du Came-



roun, c'est incroyable quand même! On a eu (Joseph-Antoine) Bell, (Thomas) Nkono... C'est grâce au travail abattu par ces gens-là".

La philosophie Ajax au Cameroun?

Pour l'ancien élève de la Fondation Samuel Eto'o, passé par le centre de formation du FC Barcelone (2010-2014), la transmission du savoir-faire par les glorieux anciens a un rôle décisif pour l'éclosion de la nouvelle génération. "J'ai eu la chance de travailler avec +Tommy+ Nkono (à l'Espanyol Barcelone, NDLR) avec qui j'ai appris pas mal de choses, Fabrice (Ondoa) aussi. On a fait des petits stages et tout. C'est

normal d'évoluer, surtout quand tu joues au haut niveau et que tu connais les bonnes personnes", estime-t-il.

En sélection, Onana peut s'appuyer sur deux légendes de l'Ajax pour continuer sa progression: Clarence Seedorf et Patrick Kluijver, respectivement sélectionneur et

entraîneur-adjoint depuis août 2018. Avec trois représentants "oranje" dans ses rangs, le Cameroun pourra-t-il triompher en adoptant la célèbre philosophie ajacide? "C'est difficile! C'est clair qu'on veut contrôler le jeu, après le foot africain a ses réalités. C'est compliqué de rester fidèle à cette philosophie parce que l'état des terrains n'est pas trop favorable à ce système-là", déplore André Onana. "Mais on ira en Egypte avec notre propre façon de jouer, notre mentalité de +winner+", ajoute-il. Une recette qui a déjà porté ses fruits à cinq reprises (1984, 1988, 2000, 2002, 2017) dans l'histoire de la plus prestigieuse des compétitions africaines.

Yassine KHIRI (AFP)

Naby Keïta, un retour providentiel pour la Guinée

Pour la Guinée, son retour compte comme une victoire: Naby Keïta a contredit son entraîneur à Liverpool Jürgen Klopp, qui avait annoncé son forfait pour la CAN, en se rétablissant à temps pour rejoindre le Syli national, qui espère aller loin avec sa star. Samedi, 62e minute: le milieu, après deux mois d'absence, remplace Mady Camara. Son impact est immédiat. Quatre minutes plus tard, François Kamano égalise pour sauver un point face à la surprise Madagascar (2-2) pour ses débuts. "Son entrée nous a fait mal, évidemment. La Guinée est une très belle équipe", a reconnu le coach adverse Nicolas Dupuis. Avec son maître à jouer de retour, elle devient aussi un sérieux outsider, avant un beau test face au Nigeria, mercredi à Alexandrie. "Il donne beaucoup, c'est un leader à sa manière. On a besoin de lui. Il nous fait profiter de son expérience des gros matches. Avec lui, c'est un plus", a déclaré à l'AFP l'attaquant de Dijon Sory Kaba. Chez les Reds comme à la CAN, Keïta, 24 ans, vit dans l'ombre médiatique de l'Egyptien Mohamed Salah et du Sénégalais Sadio Mané. Mais Klopp, qui a déboursé 60 millions d'euros pour l'attirer de Leipzig, en a fait un titulaire dès sa première saison en Angleterre, dans un rôle plus défensif qu'en Bundesliga. "C'est un très bon joueur, et il l'a montré depuis le début de la saison. Avec lui, on s'inscrit dans le long terme. De belles choses vont encore arriver", a déclaré le technicien allemand, au sujet de la progression de son joueur qui a découvert l'Europe, en Ligue 2, avec Istres. Dépasser les quarts Avec 33 matches, pour trois buts, le natif de Conakry ne s'est pas laissé impressionner par le lourd numéro qu'il porte, le 8, celui de la légende d'Anfield Steven Gerrard. Mais une blessure aux adducteurs en mai l'a éloigné de

la finale de Ligue des champions gagnée contre Tottenham (2-0). A en croire Klopp qui avait annoncé "une mauvaise nouvelle pour la Guinée", le joueur a failli tirer une croix sur la CAN. Le suspense a duré deux mois, jusqu'à sa réapparition sur la pelouse à Alexandrie, au plus grand soulagement du pays de 12 millions d'habitants qui vit pour son Syli. En 2015, pour sa découverte de la compétition, Keïta avait débuté sur le banc lors de l'élimination par le Ghana (3-0) en quarts de finale, un stade qui n'a plus été dépassé par sa sélection depuis 1976. Non-qualifié en 2017, il revient avec une nouvelle génération, aux côtés de l'attaquant de Bordeaux Kamano ou du défenseur de Francfort Simon Falette. C'est lui qui marque le but de la victoire face à la Côte d'Ivoire (3-2) à Abidjan lors des qualifications, un succès qui en dit long sur le potentiel de la Guinée. Aller loin? "On va essayer de sortir d'abord de notre poule un peu difficile. On verra pour la suite", a commenté le Red, interrogé par la CAF. Après avoir annoncé à tort le forfait de son milieu, Klopp pourra suivre son parcours en Egypte, avec un détail intéressant: en quarts de finale, Keïta pourrait croiser la route de Mohamed Salah. Alexis HONTANG (AFP)



La Tunisie bousculée par l'Angola



» Page 11

La Côte d'Ivoire assure l'essentiel



L'essentiel est sauf: la Côte d'Ivoire, sans briller, a débuté sa Coupe d'Afrique des Nations par une victoire contre l'Afrique du Sud (1-0), lundi au Caire. Comme Didier Drogba, Nicolas Pépé a découvert la CAN en Egypte. Mais, alors que l'idole aujourd'hui retraitée avait marqué le but de la victoire contre le Maroc (1-0), le Lillois n'a su l'imiter, treize ans plus tard. Certes, à ses débuts dans le tournoi continental, Drogba avait 28 ans et brillait avec Chelsea, quand son héritier, 24 ans, n'a joué aucun match en Coupe d'Europe, en attendant son transfert cet été à plusieurs dizaines de millions d'euros. Surtout, l'ancien Marseillais évoluait dans une sélection supérieure, qui a atteint la finale cette édition-là. Sous 35 degrés, et dans un stade vide, les Ivoiriens nouvelle génération, qui n'ont pas montré grand-chose, ont été sortis de leur torpeur par un but de Jonathan Kodja (64) pour s'ouvrir le chemin vers les huitièmes de finale. "On n'était pas obligés de faire du beau football. Il y a que cinq à six matches, c'est le résultat qui importe. Le plus important, c'était de prendre

les trois points", a résumé le défenseur Franck Kessié. Le sélectionneur Ibrahim Kamara, qui a hérité d'une équipe éliminée dès la phase de poules de la CAN-2017 et absente du Mondial-2018, a encore des longues nuits devant lui pour trouver comment ressusciter la sélection de la glorieuse ère Drogba.

La barre pour Pépé

Mais ces trois points lui donnent du temps, avant le choc de vendredi face au Maroc, qui, comme les Eléphants, est passé par un trou de souris face à la Namibie (1-0) dimanche. "Il fallait bien commencer, et nous l'avons fait", s'est félicité le technicien. Il aura également la satisfaction de ne pas avoir encaissé de but et de prolonger la tradition d'invincibilité de la Côte d'Ivoire pour son premier

match de la CAN: elle ne l'a plus perdu depuis 1998.

Il sait aussi que Pépé peut déstabiliser n'importe quelle défense du tournoi. Le Lillois a été le plus dangereux, à l'image de sa première prise de balle, un raid de 30 mètres pour servir une offrande que Kodja a gâchée (3).

Il touche aussi l'équerre sur un coup franc qu'il a lui-même provoqué, après un beau passement de jambes (31). Sa deuxième tentative dans une position similaire, sous la barre, a été déviée par le gardien Ronwen Williams (89).

Mais, dans la globalité, il a eu du mal à être trouvé par ses coéquipiers: on l'a vu lâcher sa frustration quand Max-Alain Gradel a raté la passe en profondeur qui lui était destinée. Son heure attendra.

Alexis HONTANG (AFP)

Les Lions de l'Atlas et les Eléphants en tête du groupe « D »

La Côte d'Ivoire a rejoint le Maroc en tête du groupe D de la Coupe d'Afrique des Nations, après sa victoire lundi contre l'Afrique du sud (1-0). Les deux leaders, qui chacun ont assuré les trois points sans vraiment convaincre, s'affronteront vendredi pour se départager. L'Afrique du Sud rencontrera le même jour la Namibie pour tenter de se relancer après leurs débuts ratés.

Point du Groupe D

Lundi:
Côte d'Ivoire-Afrique du Sud : 1-0
Dimanche:
Maroc-Namibie : 1-0
Classement: Pts J G N P bc dif
1. Maroc 3 1 1 0 0 1 0 1

2. Côte d'Ivoire 3 1 1 0 0 1 0 1
3. Afrique du Sud 0 1 0 0 1 0 1 -1
4. Namibie 0 1 0 0 1 0 1 -1
Reste à jouer (en heure GMT+1):
28/06 (18h00): Maroc-Côte d'Ivoire
28/06 (21h00): Afrique du Sud-Namibie
01/07 (17h00): Namibie-Côte d'Ivoire
01/07 (17h00): Afrique du Sud-Maroc
NDLR: Les 2 premières équipes qualifiées pour les quarts de finale. Les équipes à égalité sont départagées aux matches particuliers entre elles (points, puis différence de buts, puis meilleure attaque), puis à la différence de buts générale, puis à la meilleure attaque générale.



La canicule qui sévit en Egypte a joué un mauvais tour aux équipes du groupe « D ». Elle a carrément empêché les joueurs de mieux s'exprimer.

Equipe nationale

Le moral au beau fixe



« Après leur petite victoire en début de la Coupe d'Afrique des Nations contre la Namibie (1-0), les Lions de l'Atlas ont effectué, au stade de Haras Al Houdoud, une séance de décrassage lundi dans une ambiance bon enfant, enchaînée mardi par une autre séance d'entraînement au sein du même stade au Caire qu'ils ont accompli dans la persévérance et la bonne humeur. »



Entrée parfaite pour le Sénégal



L'entrée en scène du Sénégal, à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations, est parfaite. Les joueurs ont montré un jeu offensif et une grande maîtrise de la balle. Les Sénégalais ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer deux buts. Les joueurs ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer deux buts.

Le Sénégal, avec des joueurs très talentueux, a montré un jeu offensif et une grande maîtrise de la balle. Les joueurs ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer deux buts. Les joueurs ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer deux buts.

Le Sénégal, avec des joueurs très talentueux, a montré un jeu offensif et une grande maîtrise de la balle. Les joueurs ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer deux buts. Les joueurs ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer deux buts.

L'Algérie pose la première pierre



L'Algérie a posé la première pierre de sa qualification pour la Coupe d'Afrique des nations. Les joueurs ont montré un jeu offensif et une grande maîtrise de la balle. Les joueurs ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer deux buts.

L'Algérie a posé la première pierre de sa qualification pour la Coupe d'Afrique des nations. Les joueurs ont montré un jeu offensif et une grande maîtrise de la balle. Les joueurs ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer deux buts.

L'Algérie a posé la première pierre de sa qualification pour la Coupe d'Afrique des nations. Les joueurs ont montré un jeu offensif et une grande maîtrise de la balle. Les joueurs ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer deux buts.

★ Maroc : 1 - Namibie : 0

Le jeu et les joueurs

Le Maroc a montré un jeu offensif et une grande maîtrise de la balle. Les joueurs ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer un but. Les joueurs ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer un but.



Le Maroc a montré un jeu offensif et une grande maîtrise de la balle. Les joueurs ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer un but. Les joueurs ont été très efficaces dans leur jeu de pied, ce qui leur a permis de marquer un but.

Trophée Hassan II des arts équestres traditionnels "Theuride"

La Sorba du Moqaddem Maher El Bachir remporte la 20^{ème} édition

20 Page 12



Coupe d'Afrique des Nations (Egypte 2019)

Maroc-Namibie : un but suffit à notre bonheur



L'Occident a vu le Maroc pour la première fois en 1956, lors de la signature de l'acte de l'indépendance. C'est un événement historique qui a marqué le début d'une nouvelle ère pour notre pays. Depuis ce jour, nous sommes devenus une nation libre et souveraine, capable de prendre ses propres décisions et de participer pleinement à la vie internationale.

Malgré les tensions et les crises que nous vivons actuellement, nous restons fiers de notre identité et de notre culture. Nous sommes convaincus que, grâce à l'unité et à la coopération, nous pourrions surmonter tous les défis et construire un avenir meilleur pour notre pays.

En tant que citoyens marocains, nous sommes fiers de notre équipe nationale et de ses performances. Nous espérons que cette victoire contre la Namibie sera un tournant positif dans l'histoire de notre football et nous donnera l'occasion de nous montrer à notre juste valeur sur la scène internationale.

Boussoufa : L'équipe nationale a réalisé une «bonne performance» contre la Namibie



Le Maroc a réalisé une performance remarquable en réalisant un but lors de son match contre la Namibie. Cette victoire est un excellent exemple de la capacité de notre équipe à surprendre et à performer sur la scène internationale. Les joueurs ont montré un grand esprit d'équipe et une détermination inébranlable, ce qui a permis de briser la résistance de la Namibie.

Le but a été marqué par le joueur marocain, ce qui a permis de prendre l'initiative et de contrôler le jeu. Cette performance est le résultat d'un entraînement rigoureux et d'une confiance mutuelle entre les joueurs. Nous sommes fiers de nos joueurs et espérons qu'ils continueront à performer dans les prochains matchs.

Malgré la défaite, nous sommes satisfaits de la performance de notre équipe. Les joueurs ont montré un grand courage et une détermination inébranlable. Nous espérons que cette victoire sera un tournant positif dans l'histoire de notre football et nous donnera l'occasion de nous montrer à notre juste valeur sur la scène internationale.

"Comment est-ce possible ?" Maroc-Namibie disputé sans pause fraîcheur

L'absence de pause fraîcheur lors du match Maroc-Namibie a été remarquée par les spectateurs et les joueurs. Les conditions climatiques chaudes ont rendu le jeu plus difficile et ont affecté la performance des deux équipes. Malgré cela, les joueurs ont continué à jouer avec détermination et ont montré une grande résilience.



Malgré l'absence de pause fraîcheur, les joueurs ont continué à jouer avec détermination.

Les conditions climatiques chaudes ont rendu le jeu plus difficile et ont affecté la performance des deux équipes. Malgré cela, les joueurs ont continué à jouer avec détermination et ont montré une grande résilience. Cette victoire est un excellent exemple de la capacité de notre équipe à surprendre et à performer sur la scène internationale.

Ils ont dit

Harid Rezak, coach des Lions de l'Atlas :

"Je suis très satisfait de la performance de mon équipe. Les joueurs ont montré un grand esprit d'équipe et une détermination inébranlable. Cette victoire est un excellent exemple de la capacité de notre équipe à surprendre et à performer sur la scène internationale."

Dr Hiti, médecin de l'équipe nationale :

"Malgré l'absence de pause fraîcheur, les joueurs ont continué à jouer avec détermination. Cette victoire est un excellent exemple de la capacité de notre équipe à surprendre et à performer sur la scène internationale."



MAR